

(fenêtres) (sur. cours)

13 juin

Manifestations unitaires

Françoise Lorcerie

Quelles pistes pour les ZEP ?

Enseigner l'Europe :

la participation de l'école

(fenêtres) (sur. cours)

N° 328 — 10 juin 2009

Édit



Actu

5

13 JUIN

Mobilisation pour obtenir des mesures d'urgence face à la crise

FORMATION DES ENSEIGNANTS :

Masterisation, concours, mesures transitoires, où en est-on ?



Dossier

14

ENSEIGNER L'EUROPE

Comment l'école peut-elle développer un sentiment d'appartenance à l'Europe ? Un enjeu de compréhension du monde et d'ouverture sur les autres.



© Communautés Européennes

Métier

20

USEP : 70 ans et toujours jeune

THELUS : une école rurale du Pas-de-Calais à l'heure des TICE

ROYAUME UNI : les programmes scolaires changent de peau



Réflexions

28



HADOPI

La loi adoptée récemment par le parlement règle-t-elle le problème du piratage internet ?

FRANCOISE LORCERIE

Bilan et pistes d'action pour l'éducation prioritaire

Au terme d'une année scolaire les préoccupations de chacun dans les écoles se partagent entre bilan, préparation de la rentrée et attente d'un repos mérité ! Cette année sans doute la fatigue est encore plus palpable : la mise en oeuvre de réformes contestées ne favorise guère l'enthousiasme... L'avalanche de mesures et de discours négatifs s'est heurtée à une mobilisation exceptionnelle des enseignants et des parents, avec un nombre d'initiatives sans précédent, montrant la détermination à imposer d'autres choix pour l'école. Certes le gouvernement n'a pas abandonné ses orientations en matière de politique éducative, ni ses choix budgétaires, mais le ministre a dû changer de ton, reconnaître la place des 2 ans dans l'école, revenir sur la disparition des RASED, écarter dans l'immédiat l'examen d'une proposition de loi sur la création des EPEP... Dans la continuité des mobilisations unitaires de l'année, il faut faire du 13 juin un temps fort pour marquer nos exigences pour l'école et la société ! Le SNUipp vous donne également rendez-vous dès la rentrée, pour continuer, la tête haute, et dans l'unité, à défendre l'école que nous voulons !

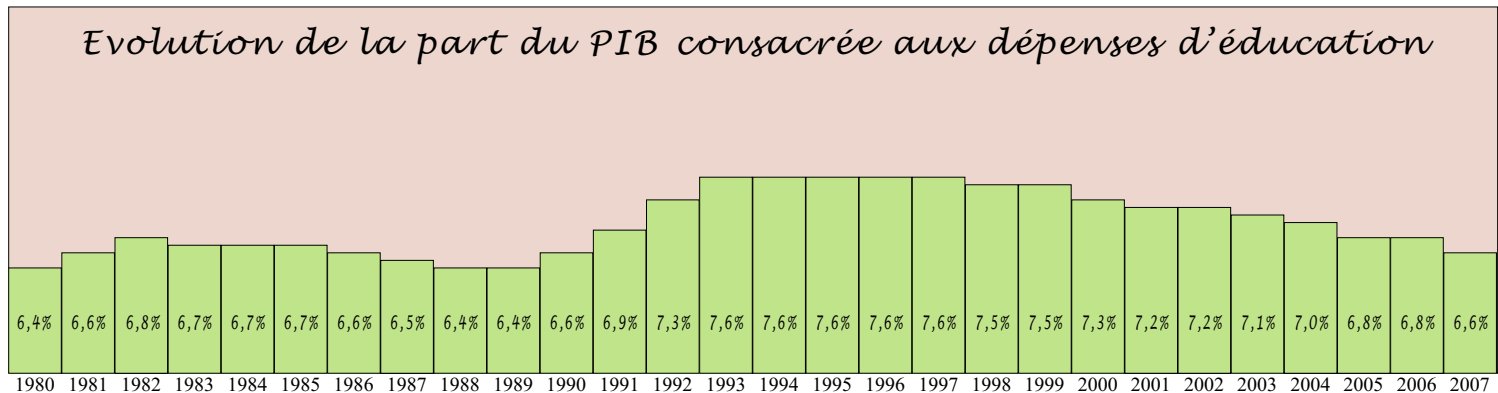
Marianne Baby

Part de l'éducation dans le PIB en baisse

Depuis 1997, la part du produit intérieur brut (PIB) consacrée à l'éducation a décru d'un point pour s'établir à 6,7 %. En 2007, la dépense totale d'éducation se répartissait entre 35,9 milliards d'euros consacrés au premier degré (28,7 % du total), 53 milliards pour le second degré (42,3 %) et 23,7 milliards pour le supérieur (18,9 %). Les 12,6 milliards restants étaient consacrés à la formation continue et aux enseignements extra-scolaires. La contribution des collectivités locales à la dépense d'éducation a augmenté de 14,2 % en 1980 à 22,8 % en 2007. Cette croissance est due

essentiellement aux lois successives de décentralisation. Toutefois, les départements et régions consacrent beaucoup plus d'argent à l'éducation que les dotations transférées par l'Etat. Ainsi ces collectivités multiplient par six la dotation affectée à l'équipement, à la rénovation et à la construction d'établissements scolaires. De leur côté, les communes financent à hauteur de 39,2 % le premier degré. Cela comprend les dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles et la rémunération des personnels non enseignants qui y interviennent.

Evolution de la part du PIB consacrée aux dépenses d'éducation



Mercredi scolaire peu d'expérimentations

Les concertations menées dans quatre grandes villes de France concernant un éventuel réaménagement de la semaine scolaire ont livré leur verdict. Au final, peu d'écoles ouvriront leurs portes le mercredi matin. A Lille, après une série de débats réunissant plus de 1 500 enseignants et parents (FSC 327), la ville a décidé d'abandonner sa proposition de restaurer une semaine de quatre jours et demi. Dans un communiqué, le conseil municipal prend acte du vote des conseils d'école. «*Les parents sont déjà organisés le mercredi et les enseignants pensent qu'ouvrir ce jour là ne réglerait aucun problème*» avancent les élus lillois.

A Grenoble, Angers et Brest, après consultation, les municipalités font le même constat qu'à Lille. A Angers, seuls cinq des 63 conseils d'écoles se sont toutefois prononcés pour l'école le mercredi matin, ce qui pourrait permettre, selon la mairie, «*de poursuivre la réflexion avec elles pour une expérimentation à partir de 2010*». A Brest, à ce jour, deux écoles volontaires pourraient se lancer dans une expérimentation dès la rentrée.

Le Vatican diplôme : entorse à la laïcité

Attention, laïcité en danger. Avec l'accord signé entre le ministère des affaires étrangères, et le Vatican, l'Etat français n'aura plus le monopole sur le délivrance des diplômes universitaires. C'est le sens du décret paru au JO qui engage la France à reconnaître les titres délivrés par «*les universités catholiques, les facultés ecclésiastiques dûment habilitées par le Saint-Siège*». Quatre diplômes seraient concernés : baccalauréat, licence, master et doctorat. Cet accord «*ravive inutilement le débat sur la laïcité*» a regretté la Conférence des présidents d'universités (CPU) en réclamant «*que les diplômes profanes ne soient pas concernés*» par ce texte. Un recours en annulation du décret a été déposé au Conseil d'Etat.

Chrono suisse

Les autorités genevoises envisagent de faire passer de 448 710 à 494 950 minutes annuelles, le temps de classe des enfants du canton.

Invoquant tantôt une harmonisation du temps scolaire sur le territoire helvétique, tantôt les résultats à PISA, elles ont ouvert une concertation associant parents, élus locaux et syndicats d'enseignants. Si les élus apprécient d'être consultés, les parents, eux, semblent satisfaits de l'horaire actuel. La société pédagogique genevoise, quant à elle, précise que les enseignants «ne donnent pas leurs cours chronomètre en main et que leur professionnalisme les conduit, avant tout, à identifier les besoins des élèves et à y répondre.» Décision à l'horizon 2011.

79,8%

C'est le pourcentage d'enfants de 3 à 17 ans qui ne consomment pas la quantité journalière de fruits et légumes recommandée.

L'appartenance des parents à une catégorie socioprofessionnelle défavorisée influe fortement sur cette sous-consommation.

Portugais dans la rue

Ils étaient plusieurs dizaines de milliers à défiler dans les rues de Lisbonne, le 30 mai dernier, à l'appel de la Fenprof, principale organisation syndicale enseignante du pays. Pour la troisième fois depuis le début de l'année, les manifestants protestaient contre la politique du gouvernement en matière d'éducation. Ils ont notamment exigé l'abandon d'un nouveau système d'évaluation controversé, ainsi que la révision des critères d'avancement dans leur carrière.

Turquie : syndicalistes emprisonnés

Plusieurs dizaines de responsables des syndicats de la fonction publique et de l'éducation ont été arrêtés le 28 mai dernier, un peu partout en Turquie. Présentée comme une opération antiterroriste, cette vague d'arrestation «n'est ni plus ni moins qu'une manœuvre de harcèlement anti-syndical qui foule aux pieds la convention 87 de l'organisation internationale du travail (...) que la Turquie a ratifiée il y a 16 ans» s'est indigné Guy Ryder, secrétaire général de la CSI. Dans une lettre conjointe au gouvernement turc, la CSI et l'IE exhortent le premier ministre à ordonner la libération immédiate de tous les syndicalistes arrêtés.

Violence à l'école

«au quotidien et dans la durée»

Au delà des effets médiatiques, peut-on considérer que les violences à l'école augmentent ?

Si je m'appuie sur les recherches scientifiques, rien n'indique qu'il y ait une montée soudaine de la violence. Sur le moyen terme, les statistiques qui restent rares ne permettent pas non plus d'accréditer cette tendance. Dans quelques jours se tiennent des élections, on ne peut être dupe de ce climat préélectoral.

Que pensez-vous des annonces gouvernementales sur une plus grande présence policière, les fouilles des cartables ?

Avant tout il faut clarifier ce dont on parle. Il existe des violences graves mais elles restent rares et souvent concentrées dans certains établissements situés dans des zones de relégation. L'école est surtout le théâtre de petites violences récurrentes, usantes dans la pratique professionnelle et vécues comme des atteintes à la dignité par les enseignants et les élèves qui en sont victimes. Il ne faut pas les minimiser car

elles blessent l'individu. Mais, si on ne traite pas les causes en quoi la présence policière peut-elle régler ce problème ?

Pour vous, quelles seraient les solutions ?

Il n'existe pas de solution miracle. Cette question se règle au quotidien et dans la durée. A l'école de Mons-en-Baroeul que j'ai observée, l'expérience a montré que cette question n'a pu se traiter qu'avec un investissement conséquent de l'équipe enseignante. Il faut du temps pour mettre en œuvre des dispositifs qui donnent une place à l'élève, qui essaient de donner des réponses pédagogiques aux difficultés. Dans ce débat, il ne faut pas occulter la place du travail des enseignants. La volonté politique passe aussi par la décision de leur donner du temps pour travailler en équipe ou de placer ou non des débutants dans les écoles difficiles.



Cécile Carra, maître de conférences en sociologie, directrice de l'équipe de recherches en éducation RECIFES-Université d'Artois CESDIP-CNRS

Violences à l'école élémentaire : l'expérience des élèves et des enseignants, PUF, coll. Education et société. (à paraître) (avec D. Faggianelli), *Ecole et violences*, Paris, La documentation française, coll. Problèmes politiques et sociaux, n° 923, 120 p. 2006

Propos recueillis par Lydie Buguet

DD

Energie scolaire dans le 93

Les exercices de robinets qui fuient et de dépenses de chauffage vont bientôt prendre un relief très innovant, pour les écoliers du centre ville de Pantin. En effet, déjà engagée dans une démarche «Agenda 21» depuis plusieurs années, cette commune de Seine-Saint-Denis a décidé que la construction du nouveau groupe scolaire, au centre ville, se ferait selon les normes de Haute qualité environnementale. Une école «zéro énergie», ce sont des bâtiments dont l'orientation,

les volumes, les matériaux de construction et l'isolation sont conçus pour une déperdition minimum de calories. Ce sont aussi des locaux chauffés par pompe à chaleur et sondes géothermiques. C'est encore une production d'électricité assurée par des capteurs photovoltaïques intégrés aux toitures, qui devrait couvrir l'ensemble des besoins de l'école. L'éducation au développement durable se fait à travers l'exemple de cette nouvelle école HQE ! Ouverture programmée à la rentrée 2010.



13 juin : l'unité se manifeste

Les syndicats unis appellent à faire du 13 juin une grande journée de manifestations dans toute la France. Ils proposent des changements d'orientations : plus de social dans la politique économique, plus de moyens et d'intelligence dans la politique éducative. Autant d'alternatives à porter aussi dès la rentrée.

Changer de cap. Le front syndical unitaire constitué depuis janvier n'en démord pas. Après une journée du 26 mai jugée discrète et marquée par des modes d'action différenciés et locaux (distributions de tracts, rassemblements, manifestations, grèves dans certains secteurs, pique-nique, etc) les huit organisations appellent ce samedi 13 juin «à de grandes manifestations dans toute la France».

A elle seule, la plate-forme revendicative pour cette journée d'action énumère des propositions pour une première réponse à la crise (voir ci-contre). Il y a urgence. La montée du chômage s'est poursuivie en avril en France, le nombre de demandeurs d'emploi progressant de 2,4% par rapport au mois précédent (+58 500 personnes) pour franchir la barre des 2,5 millions, selon les chiffres du ministère de l'économie. L'Unedic qui table sur un recul de 3% du PIB, prévoit 639 000 chômeurs supplémentaires à la fin de l'année. Dans ce contexte, les inquiétudes des Français sont palpables. Un récent rapport remis à Christine Boutin, ministre du logement, indique que 86% des Français ont peur de la pauvreté et 13% avouent frémir à l'idée de se retrouver directement SDF. Ces chiffres traduisent une angoisse majeure des français. Ils démontrent aussi que l'action gouvernementale n'est pas à la hauteur de leurs fortes et criantes attentes.

Alors que le pays se fragilise, le gouvernement assèche les services publics et l'école qui protègent les plus fragiles face aux inégalités. Pour 2010, le gouvernement

prévoit la suppression de 33 000 à 35 000 postes de fonctionnaires confirmant le maintien de la règle du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique d'Etat. La saignée continue. Elle devrait toucher une fois de plus l'éducation pour laquelle l'Etat consacre de moins en moins de richesses (voir p.5).

L'investissement sur l'avenir ne constitue pas la politique prioritaire du gouvernement. La situation nécessite pourtant que l'on donne à l'école les moyens d'être encore plus intelligente pour faire réussir tous les élèves. Là encore, comme pour la politique économique et sociale du gouvernement, il s'agit aussi de changer de cap concernant sa politique éducative. La transformation de l'école est plus que jamais à l'ordre du jour : plus de maîtres que de classes pour travailler en petits groupes et pour élaborer d'autres fonctionnements, plus de temps de concertation, plus de maternelle, plus de RASED, mieux de formation, mieux d'accompagnement des équipes, mieux de reconnaissance et de rémunération.... Avec le 13 juin et dès la rentrée, le SNUipp veut construire, avec les enseignants et les parents, un grand mouvement pour l'école. Cette campagne pourra prendre toutes les formes (campagne d'opinion, nuit des écoles, grève unitaire,...) Un bon vent dans une école faite pour tous les élèves doit aussi souffler très fort. Changer de cap toujours.

Sébastien Sihr

Dix revendications pour l'agenda social 2009

Le G8 syndical (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA) demande au gouvernement qu'il renonce aux suppressions d'emploi dans la fonction publique, supprime le bouclier fiscal, prolonge l'indemnisation des demandeurs en fin de droits, conditionne toute aide et exonération de charges «à des contreparties mesurables en termes d'emploi, de qualification et de rémunération» et revalorise le smic, les minima sociaux, les pensions et des retraites.

Concernant les organisations patronales, les huit syndicats attendent qu'elles s'engagent sur la répartition et la distribution des richesses produites dans les entreprises, l'amélioration des salaires et la réduction des inégalités, un accès facilité pour tous au chômage partiel, l'amélioration de la durée et du niveau d'indemnisation du chômage.

Marche de fiertés le 27 juin à Paris

Le SNUipp, avec la FSU, sera présent à la Marche des Fiertés LGBT, pour une meilleure prise en compte de la lutte contre les discriminations, et en particulier l'homophobie, dans le système scolaire.

Moins de MAD, plus de pauvreté pour l'école

La carte scolaire a aussi rendu son verdict concernant la suppression des 500 postes d'enseignants mis à disposition. Pour le SNUipp, qui après enquête, publie sur son site la liste par département des missions touchées, il s'agit «d'un appauvrissement sans précédent de l'école qui va à l'encontre de la nécessaire réussite de tous». Sont supprimés des animateurs formateurs, participant au développement des langues ou des Tice, des maîtres soutien en RAR intervenant dans les CP dédoublés, des postes au sein des associations complémentaires enrichissant les projets dans les classes ou des missions culturelles liées aux musées, ...

Les Conti en première ligne

Tout un département se mobilise après l'annonce de la fermeture de l'usine Continental à Clairoix. La situation de l'emploi, catastrophique dans l'Oise comme ailleurs, a forcément des répercussions dans les écoles.

Qui n'a pas entendu parler des «Continental» de Clairoix ? Les 1120 salariés du fabricant de pneus de l'Oise ont appris le 11 mars la fermeture prochaine de leur usine, et ont fortement médiatisé leur mobilisation. En ce 26 mai, jour d'actions nationales, beaucoup sont rassemblés devant l'usine, attendant des nouvelles des négociations avec la direction du groupe industriel allemand, propriétaire de l'usine. Ils expriment avec beaucoup de rancœur le «coup de massue» qu'ils ont reçu et l'atteinte à leur fierté et à leur dignité. Car il faut dire qu'ils avaient cru aux promesses en acceptant, il y a 2 ans, un retour aux 40 heures payées 35. Tous racontent, qui «les 47 millions d'euros récemment investis dans du matériel neuf», qui l'embauche d'intérimaires le matin même de l'annonce, qui les 27 millions d'euros de profit réalisés en 2008... François Ferrieux, conseiller général, le confirme : «la direction s'est totalement déconsidérée». Le représentant du comité de lutte intersyndical, à l'issue de la manifestation de l'après-midi à Compiègne, le dira autrement : «La crise actuelle a bon dos, elle

« La crise est utilisée pour mettre en œuvre des projets de restructuration décidés de longue date. »

est utilisée pour mettre en œuvre des projets de restructuration décidés de longue date. ».

Au-delà de la froideur des chiffres, les Conti veulent faire passer un message, raconter les 17 tentatives de suicide depuis la mi-mars, parler de ces couples tous deux employés à l'usine, demander «comment on peut vivre sans avenir», évoquer l'angoisse des remboursements des prêts. Ils veulent ensuite raconter l'extraordinaire élan de solidarité qui les rend si forts. Ouvriers et cadres, couverts d'autocollants jaune, se relaient devant l'usine pour le barbecue ou les assemblées générales qui rassemblent souvent 900 salariés. Les soutiens

affluent de tout le département. La mairie de Ribécourt a donné 5000 € et José Carasco, adjoint aux affaires scolaires, explique pourquoi les collectivités devront apporter leur aide «à tous ces salariés qui ont fait carrière à l'usine et qui d'un coup perdent leur identité sociale». François Ferrieux justifie les 50000€ débloqués par le Conseil général pour couvrir les frais de justice : Tout le Haut-Compiégnois est impacté, et même au-delà





Pour la journée d'actions du 26 mai, les «Conti» étaient en tête de la manifestation de Compiègne.



municipaux. José Carasco témoigne de la prédominance des questions relatives aux licenciements, même chez les enfants dont les familles ne sont pas directement concernées : «*La mairie peut-elle quelque chose?*» Et l'élu de détailler l'intérêt pris aux explications sur les rôles et compétences de chacun et l'importance de la taxe professionnelle pour l'action communale.



L'autocollant jaune, symbole du passage des Conti, de Hanôvre à Paris...

car les équipementiers automobiles emploient le quart des salariés de l'Oise, soit 50 000 personnes. «*Ce n'est pas que le combat des Conti*», explique un des délégués, «*la lutte dans l'unité permet d'obtenir des résultats*» : la fermeture serait repoussée au 31 décembre 2010 avec promesse de paiement des salaires pour 2011. Reste la question de la prime sur laquelle, ce mardi 26 mai, les négociations achoppaient encore. Aux dernières nouvelles, un accord serait trouvé sur la base de 50 000€.

Toute la région vit à l'heure des Conti et forcément dans les écoles cela se sent. Natacha Graux, rééducatrice du réseau d'aides de Thourotte, limitrophe de Clairoux, confirme que les enseignants disent leurs difficultés avec certains élèves «*qui ont la tête ailleurs*». Patrice Semczyszyn, le directeur de l'école Aristide Briand de Ribécourt où une trentaine de familles sont touchées, raconte l'intérêt qu'ont pris ses élèves de CM2 au projet de géographie sur le tissu industriel : recensement des entreprises de la commune, comparatif du nombre de salariés, classement par secteur d'activités, extension de la recherche à la vallée de l'Oise, mise en évidence de la prédominance de l'industrie chimique. Et quand la mairie a décidé de réactiver le conseil municipal des jeunes, des rencontres ont été organisées avec les élus

Séverine Fouquet, enseignante de CP dans l'école est la conjointe d'un Conti. Pour elle, au-delà de l'inquiétude sur l'avenir et de l'incertitude sur les salaires à la fin du mois, la priorité est de protéger les enfants dont la vie est déjà bousculée. Pour eux, comme pour d'autres, c'est le mode de garde avant et après la classe qui devra changer, entraînant même un changement d'école. Toute cette inquiétude, tous ces bouleversements, ont forcément des conséquences. Pour Gervaise Knoff, la secrétaire départementale, le SNUipp, bien qu'il ne soit pas un syndicat de l'industrie, est forcément partie prenante et solidaire de la

lutte des Conti : «*Les questions d'économie et d'emploi nous concernent et les salariés sont les parents de nos élèves*». Devant cet immense gâchis, la solidarité de toute une population est réconfortante. Aux portes de l'usine, au passage à niveau, tous les trains, comme les camions, ralentissent et envoient de grands coups de klaxon. Bien plus qu'un encouragement, c'est un appel à poursuivre le combat, tous ensemble.

Daniel Labaquère

Le chômage s'envole, la bourse aussi

Ce sont près de 640 000 chômeurs supplémentaires qui sont attendus en France en 2009 (Unedic). Les chiffres de la DARES confirment cette prévision sur les 6 derniers mois : novembre (+ 64 000), décembre (+ 45 000), janvier (+ 90 200), février (+ 79 900), mars (+ 63 400), avril (+ 58 500). Au niveau mondial, la seule journée du 28 mai a vu l'annonce de plus de 50 000 suppressions d'emplois, dont 20 000 chez Caterpillar, quand en France la barre des 2 000 était largement dépassée (817 suppressions chez Goodyear à Amiens).

Dans l'Oise, ce sont plus de 1500 suppressions d'emplois qui sont enregistrées tous les mois. Au 20 avril, le nombre d'heures de chômage partiel s'élevait à 1 600 000 pour le seul département. Si les fermetures d'usines ou les plans sociaux font la une des médias, ce n'est pas le cas du non renouvellement des contrats précaires, des CDD et des missions d'interim qui représentent plus de 85% des inscriptions mensuelles au *Pôle emploi*.

Cahier des charges maternelle

Suite à la seconde réunion avec les organisations syndicales, le 18 mai, le cahier des charges sur la formation des enseignants à la spécificité de l'école maternelle devrait être publié par le ministère d'ici la fin de l'année scolaire. Ce texte s'appuie sur le référentiel de compétences du cahier des charges de la formation des enseignants de 2006 qu'il croise avec les nouveaux programmes de l'école maternelle de 2008. La plupart des observations du SNUipp comme la reconnaissance d'une spécificité de la maternelle sans spécialisation ou la dimension professionnelle de la formation semblaient faire accord avec le ministère et devraient être intégrées dans la version finale.

RESF : nouvelles arrestations aux abords des écoles

Suite à des arrestations de parents d'élèves sans-papiers aux abords d'écoles à Cayenne et à Tarbes, malgré les engagements ministériels pris, les fédérations de l'éducation Fsu, Cgt, Fo, Cfdt, Unsa et Sud se sont adressées au ministre. Elles lui demandent solennellement «*que la possibilité de poursuivre sans risque une scolarité et/ou une formation soit assurée à tous les jeunes présents sur notre territoire et que cessent les interventions policières à l'école et à ses abords visant à la recherche d'élèves ou de familles en situation irrégulière*» remettant ainsi en cause le principe fondamental du droit à l'éducation pour tous. De son côté, le Resf lance une campagne de rentrée sur le thème «*il y a des vides que nos enfants n'oublieront pas*»



Difficulté scolaire et handicap Nouvelles circulaires prévues à la mi-juin

Les dernières réunions du groupe de travail des 13 mai et 2 juin ont traité des ultimes amendements concernant le projet «*sur les fonctions des enseignants spécialisés des Rased dans le traitement de la difficulté scolaire à l'école primaire*» et abordé l'examen du projet concernant la «*scolarisation des élèves handicapés à l'école*». Sur le premier texte, certains points ont été finalement intégrés : mention du référentiel de compétences des enseignants spécialisés*, missions et horaires des psychologues scolaires, possibilité d'antennes de Rased. Quant aux 3 heures de coordination et de synthèse propres au Rased, après intervention des organisations syndicales auprès du cabinet de ministre, la version finale devrait reconnaître que «*le temps consacré par les maîtres spécialisés à la concertation, aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents ou à la participation aux conseils d'école est égal à 108 heures annuelles soit une moyenne de 3 heures hebdomadaires*». Le temps de



formation (18 heures annuelles) serait pris sur les 24 heures hebdomadaires devant élèves. Ceci équivaut donc à un temps global hors présence élèves de 3h30 par semaine. Le nouveau texte concernant les élèves en situation de handicap est censé acter toutes les nouvelles dispositions (MDPH, PPS, etc). Il complète les circulaires parues depuis 2006 en précisant le fonctionnement des CLIS qui deviennent «*classe d'inclusion scolaire*». Le SNUipp a souligné plusieurs points problématiques : conditions d'exercice des enseignants de CLIS inchangés, effectifs à adapter, besoin d'enseignants spécialisés itinérants, manque de consultation des instances paritaires sur l'établissement de la carte des Clis... D'ores et déjà, un paragraphe devrait être ajouté concernant les obligations de service des enseignants de Clis, définissant un temps garanti de coordination et de synthèse.

* BO spécial du 4 février 2004

Michèle Frémont

Aide personnalisée : donnez votre avis, encore

Un an après la mise en place de l'aide personnalisée, qu'en pensez-vous ? Jusqu'à fin juin, le SNUipp continue d'appeler les enseignants à tirer un premier bilan du dispositif mis en oeuvre dans les écoles. Pour cela, un questionnaire en 14 points est à remplir en ligne sur le site du SNUipp. A l'heure où le ministère se refuse à établir un bilan national, la synthèse de l'enquête lancée par le SNUipp a pour ambition de dresser un tableau le plus complet possible de ses effets sur les apprentissages des élèves et sur les conditions de travail des enseignants. Avec une ambition : comment remettre à plat le dispositif d'aide personnalisée et repenser dans son ensemble le traitement de la difficulté scolaire avec l'apport des RASED maintenus ? Alors, vite, à vos claviers.

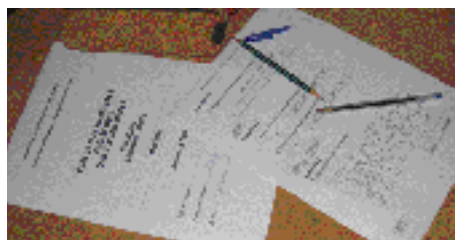


Evaluation CE1 une mesure confuse

L'évaluation CE1 que les 815 000 élèves ont passée en mai interroge les enseignants. Que mesure le dispositif et pour qui ?

A quoi et à qui sert l'évaluation CE 1 ? Le dispositif, nouveau jalon de la scolarité en primaire censé mesurer les acquis des 815000 élèves questionne les enseignants. Du 25 au 29 mai, semaine de passation des épreuves de français et mathématique, la pression est montée d'un cran dans les classes. A Laminilis, près de Brest, Isabelle Leguen, une des maîtresses de CE1, évoque même un sentiment de confusion. *«On ne comprend pas bien l'objectif poursuivi par le ministère : identifier les élèves en difficulté ? En fin d'année, nous les connaissons déjà. Identifier la nature des difficultés des élèves ? A priori, avec le codage juste ou faux, cela ne semble pas le bon outil»*

Certains exercices sont jugés comme *«très difficiles»*. Anne enseignante, dans la Nièvre exerce dans un milieu défavorisé. Elle n'a pas hésité à laisser plus de temps aux élèves ou à reformuler les consignes en leur donnant des pistes. *«On s'adapte à notre contexte scolaire»* reconnaît-elle. En Ardèche, Aurélie Cara est sur la même ligne. Pour la correction, avec sa collègue, elle hésite à remplir tous les items, *«certaines compétences ont été peu travaillées. Quel sens cela a-t-il d'aligner des zéro ?»* Aurélie dit ressentir une certaine forme de pression. *«Faudra t-il que l'on standardise nos pratiques pour s'adapter aux seuls tests nationaux ?»* s'inquiète-t-elle. Pression



aussi *«de certaines familles très attentives au résultat de l'école»*. Même si, dans l'immediat, le ministère a renoncé à son projet de publication des résultats école par école, il n'écarte pas les velléités de classement. Pour cette raison, Aurélie compte soigner le rendu des résultats auprès des familles : *«oralement pour celui de l'école»* comme le suggère la consigne syndicale du SNUipp, en s'attachant à pointer les réussites et les difficultés de chaque élève dans un entretien avec les parents.

«Que ce soit utile aux enseignants, aux élèves et aux familles» revient comme un leitmotiv tout comme pour l'évaluation CM2. C'est pour le SNUipp l'objectif premier de toute évaluation. Le ministère doit revoir sa copie et proposer aux enseignants des évaluations diagnostiques comme autant d'outils professionnels *«qui permettent de repérer les difficultés des élèves et de proposer les remédiations nécessaires»*. Un tout autre dispositif avec de tout autres finalités.

Sébastien Sih

Inspection : encore moins formative ?

Une circulaire sur les missions des corps d'inspection est parue au BO du 28 mai 2009. Des modifications de formulations mettent à jour ces missions dans la perspective des évolutions actuelles. Ainsi si l'inspection *«appréciait les activités et compétences des personnels»*, elle *«vérifie désormais le respect des programmes et l'application des réformes»*. Contribuant *«au pilotage du système éducatif et à l'atteinte par celui-ci des objectifs quantitatifs et qualitatifs»*, les inspecteurs devront être particulièrement attentifs dans le cadre des inspections individuelles au suivi des évaluations nationales. Leur avis *«sera sollicité dans tous les grands actes de la gestion des personnels : titularisation, évaluation, avancement, promotion et affectation»*.

RAR, Etat des lieux

Une note d'information de la DEPP* fait le point sur les réseaux ambition réussite mis en place à partir de la rentrée 2006. 249 réseaux structurés autour d'autant de collèges ont été choisis pour cette relance de l'éducation prioritaire qui voulait renforcer les actions sur certains territoires. Cette note n'apporte pas de bilan qualitatif. Elle donne néanmoins quelques données statistiques intéressantes. Un collégien sur 20 suit sa scolarité en RAR dans le secteur public. Ces élèves sont très massivement d'origine sociale défavorisée : 75% d'entre eux ont des parents ouvriers ou inactifs contre 38% ailleurs. Les résultats scolaires sont très inférieurs aux moyennes nationales que ce soit aux évaluations 6ème (ils sont 15% de moins à maîtriser les compétences de base) ou au brevet des collèges. Pour palier ces difficultés, les RAR ont en moyenne moins d'élèves par classe (3 en moins) et des enseignants et assistants pédagogiques supplémentaires. Les enseignants en RAR sont plus jeunes (28% ont moins de 30 ans contre 13% ailleurs) et ont pris leur poste dans l'établissement depuis moins longtemps. La mesure de l'effort fait par l'institution paraît bien insuffisante...

*http://media.education.gouv.fr/file/2009/61/1/NI0909_55611.pdf

Floirac : interpellation choquante

«Choquante et demeurée», tels sont les qualificatifs employés par le SNUipp au sujet de l'interpellation de deux élèves de 6 ans et 10 ans à proximité de la sortie d'une école de Floirac dans le cadre de la recherche d'un vélo. Le syndicat s'est adressé au ministre de l'Education Nationale en demandant que *«la primauté des mesures éducatives soit respectée et qu'aucune interpellation n'ait lieu dans ces conditions. L'école doit rester un lieu d'éducation et de prévention qui a besoin de confiance et de sérénité»*, a conclu le SNUipp.

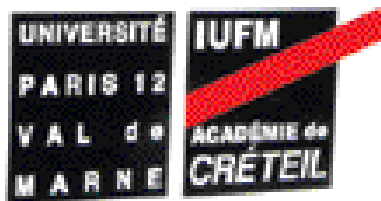
Formation : le passage en force

Quel sera le nouveau visage de la formation des enseignants ? Les 4 groupes de travail mis en place suite aux mobilisations des personnels et des étudiants dans les IUFM apportent de nouvelles réponses (voir ci-contre). Pour l'heure la dimension professionnelle sur l'ensemble du parcours de formation ne donne pas satisfaction.

D'un côté le ministre se dit encore ouvert aux discussions et a chargé la commission Marois-Filâtre de présenter des propositions sur le contenu des masters pour le 15 juillet. De l'autre, Xavier Darcos passe en force en présentant précipitamment le décret sur la formation au *Comité technique paritaire ministériel* du 28 mai ! Les syndicats ont boycotté la première séance, puis ont rappelé leur opposition à la réforme « *guidée par la volonté d'économies budgétaires et la suppression des IUFM* ». Ils ont voté contre le décret de la formation des PE.

Un des groupes de travail concerne le concours de recrutement. Des positions diverses se sont exprimées sur sa place dans le cursus : après la licence, comme actuellement (SGEN, SE) ? Après le M 2, la 2ème année de master (SNES) ? La voie moyenne semble être de faire de l'année de M 2 une année de formation. Cela permettrait alors d'introduire dans le contenu du M 2 une partie professionnelle importante. Le SNUipp a demandé que dans les épreuves du concours soient présents des éléments didactiques et des éléments relevant de la connaissance du développement de l'enfant, que la polyvalence y soit assurée. Le deuxième groupe de travail devait examiner le cadrage des masters et l'articulation avec le concours, tâche difficile

Recrutement et cursus de formation	
Dispositions actuelles	Nouvelles dispositions envisagées
Titularisation (T2)	Titularisation
Titularisation (T1)	Stagiaire 1/3 de formation et 2/3 en classe
PE2 stagiaire 60% de formation et 40% de stages	M2 avec concours en cours d'année 108 heures de stage en responsabilité
PE1 avec concours en mai	M1 108 heures de stages d'observation (pratique accompagnée)
Licence (3 ans)	Licence (3 ans)
Bac	Bac



en raison de l'autonomie des universités. Les 3 leviers sont le contenu des concours, la délivrance des habilitations des masters aux universités, le référentiel de compétences pour les enseignants. Une circulaire de cadrage des M 1 est en préparation, le SNUipp revendique qu'y soient présentes les 3 dimensions principales de la formation : disciplinaire, pédagogique et professionnelle. Un troisième groupe travaille sur l'organisation de l'année de stagiaire. Rappelons que le ministère souhaitait en faire une année de plein exercice et qu'il a été obligé de concéder 1/3 de formation. Une pétition unitaire*(FSU,

SGEN, SE) dénonce « *la possibilité pour les lauréats du concours 2010 d'être responsables d'une classe sans avoir jamais effectué de stage en responsabilité, et sans avoir même jamais bénéficié de formation à l'IUFM* » (par exemple pour les titulaires d'un M 2 disciplinaire). Les organisations demandent que soient maintenues les conditions de l'année actuelle de stagiaire, sur la base « *d'une véritable alternance entre service en responsabilité et temps de formation, appuyée sur l'expérience et le potentiel des IUFM* ». Enfin, le 4ème groupe de travail est celui de la revalorisation. Tout ceci concerne les concours 2011 puisque le ministre a été obligé d'admettre qu'il n'était pas possible de mettre en œuvre la réforme avant... En attendant, les mesures transitoires s'appliquent.

Daniel Labaquère

* la pétition sur www.formationdesenseignants.org

Ce qui change en 2009-2010

	Qui pourra se présenter ?	Conditions de titularisation?	Année après le concours
Mesures transitoires pour le concours 2010 (les épreuves seront les mêmes qu'en 2009)	Tout titulaire de M1	Sous réserve de l'obtention du M1 (60 ECTS)	En 2010 – 2011, les reçus au concours seront stagiaires (rémunérés) et bénéficieront d'1/3 de temps de « <i>formation continuée en cours d'emploi</i> ». Ils seront ensuite titularisés sans avoir besoin d'obtenir un M2.
	Tout inscrit en M1		
	Les PE1 de 2009-2010	Aucune condition de titre	
	Les présents aux épreuves d'admissibilité du concours 2009		

Pour le concours 2009 : Il n'y a aucun changement, les reçus au concours seront PE2 en 2009-2010 et titularisés au 1er septembre 2010

Un mouvement bouleversé cette année

Les mouvements des personnels patinent. Dans les départements, les élus du Snuipp se mobilisent pour la transparence et l'équité.

La quasi totalité des mouvements intradépartementaux viennent de se dérouler avec des changements de règles dus à la note de service mobilité, entraînant une situation désastreuse dans de nombreux départements. Partout la restriction du nombre de vœux à 30 a limité les possibilités de mutation des enseignants. L'organisation d'une seconde phase d'opération paritaire pour les enseignants sans affectation à l'issue du mouvement est devenue une exception. Dans les départements qui l'avaient conservé, l'avis de participation a disparu cette année, rendant l'émission des vœux beaucoup plus aléatoire notamment pour les écoles comportant peu d'enseignants. Dans le Loiret-Cher, pour rétablir cette pratique, le SNUipp a publié en ligne une liste de postes susceptibles d'être vacants signalés au syndicat par les enseignants du département qui souhaitent participer au mouvement.

L'introduction de vœux géographiques a abouti à nommer des enseignants de façon inédite à titre définitif non pas dans une école

choisie mais dans une école située dans une zone géographique. En Isère, où le département a été découpé en sept zones assez étendues, 350 enseignants affectés cette année à titre provisoire ont ainsi été nommés à partir de vœux géographiques obligatoires engendrant 130 demandes de révision d'affectation. Des postes de direction à profil ont également été créés comme à Paris pour 6



écoles dont celle où est scolarisé le fils du ministre ou dans le Tarn-et-Garonne pour les écoles de plus de 10 classes. L'attribution de ces postes s'est faite hors barème dans la plus grande opacité.

Pour le SNUipp, l'équité et la transparence doivent au contraire être la règle intangible de toute opération administrative. C'est pourquoi il publie les mouvements départementaux pour vérifier les barèmes et appelle à poursuivre la signature de la pétition unitaire exigeant la suspension de la note de service mobilité.

Arnaud Malaisé

EVS : 30000 personnes privées d'emplois

La journée nationale unitaire du 27 mai était consacrée à des mobilisations intersyndicales dans chaque département : rassemblements, audiences, conférences de presse et poursuite de la campagne de pétitions* qui a déjà recueilli plus de 60 000 signatures. Rappel : fin juin, 30 000 personnes sur 42 000 se retrouvent sans emploi alors que les postes qu'elles vont laisser gardent toute leur utilité. Aberrant ! Le 1er ministre a décliné la demande d'audience, renvoyant le problème à Xavier Darcos. L'intersyndicale a protesté et renouvelle sa demande d'audience à François Fillon. En effet le problème dépasse largement le cadre de l'éducation nationale : la nature des postes (CAE et CAV), le respect des règles de droit (possibilité pour les plus de 50 ans de voir leur contrat prorogé sur 5 ans...) le suivi et l'accompagnement de l'insertion par l'ANPE, la mise en oeuvre des VAE... Rendez-vous le 13 juin où les revendications des EVS se feront entendre lors de la journée nationale d'action interprofessionnelle.

* à télécharger sur le site www.snuipp.fr

Soutien à Sami Benméziane

Sami Benméziane, professeur des écoles en Loire-Atlantique, jugé coupable de «rébellion avec violence» par le tribunal correctionnel de Nantes le 10 mars, ne fera pas appel. Si sa condamnation au pénal est de 500 euros d'amende avec sursis, il risque d'être lourdement ponctionné au civil. Le montant à déboursier pourrait dépasser les 30 000 euros. Le SNUipp appelle à participer à la souscription de solidarité lancée par le comité de soutien à Sami. La solidarité doit être la réponse à la répression et à l'injustice.

<http://comitedesoutiensami.hautetfort.com/>

Base élèves : pas de sanction !

Les syndicats enseignants de l'Isère (SNUipp, Sgen, Se, Snudi, Sud, Pas38) ont lancé une pétition pour demander la levée des sanctions envers Jean-Yves Le Gall, le directeur qui avait refusé de renseigner la base élèves. L'IA lui a signifié le retrait de sa fonction de directeur et le contraint à quitter son école. C'est la première fois en France qu'une telle sanction est prononcée pour ce motif. Plus de 900 signatures ont déjà été récoltées. Le Snuipp invite les enseignants à signer la pétition.

Une hors-classe chimérique

Le «ratio» qui détermine le nombre de passages de professeurs des écoles à la hors-classe, vient d'être augmenté et de passer de 1,6% à 2%, ce qui provoque une augmentation de 850 possibilités (de 2933 à 3784 environ). Le SNUipp revendique pour tous les PE l'accès à l'échelon terminal de la hors-classe. Or aujourd'hui, moins de 15% d'entre eux partent à la retraite après l'avoir atteint alors que c'est le cas de plus de 63 % des certifiés et surtout plus de 62 % des PE partent sans atteindre le 11ème échelon.



Enseigner l'Europe

L'école ne peut s'abstenir

Poursuivre la construction de l'Europe, redessiner son projet, nécessitent l'émergence d'un sentiment d'appartenance européenne dans laquelle l'éducation a un rôle central à jouer. L'école comme moyen de « préparer une génération de bons citoyens » pour paraphraser Jules Ferry, à voir.

Dossier réalisé par
Michèle Frémont
Daniel Labaquère
Pierre Magnetto
Sébastien Sihr

Comme l'indiquaient les sondages depuis plusieurs semaines, le renouvellement des eurodéputés n'a pas mobilisé les foules européennes et les résultats des élections de dimanche n'ont pas démenti les enquêtes d'opinion. Le déficit de participation à ces élections est récurrent, et dans tous les pays de l'Union. Un projet peu lisible, des politiques méconnues ou rendues responsables de difficultés économiques et sociales, des structures exécutives jugées trop technocratiques, rien ne joue vraiment pour inciter les citoyens de chacun des Etats membres à passer l'habit du citoyen européen.

Près de soixante années après la création de la CECA (communauté européenne du charbon et de l'acier) qui marqua le début du processus d'union, le sentiment d'appartenance à une communauté européenne est donc bien peu répandu. La génération des «pères fondateurs» a lancé le chantier de la construction européenne avec, en mémoire, le traumatisme des deux premières guerres mondiales. Mais les souvenirs s'estompent, la volonté de paix n'est plus de manière aussi évidente ce qui peut motiver les jeunes générations. Alors, quels sont les ressorts qui pourraient les inciter à s'intéresser de plus près à la construction européenne? Cette implication des générations nouvelles n'est-elle pas la condition indispensable à la poursuite du processus, à la mutation du projet non plus seulement autour de l'économie, mais aussi du social, de la culture ou de

l'éducation qui restent les parents pauvres des politiques communautaires? Et alors, quel rôle pourrait jouer l'éducation pour faire émerger un sentiment de citoyenneté européenne ?

«L'école a un grand rôle à jouer parce que ce sentiment d'appartenance suppose ouverture d'esprit et clefs de compréhension», estime l'historien Philippe Joutard (lire p 19). Ce sont

également des leviers pour s'ouvrir au monde et sur les autres. En France, les programmes ont cantonné l'enseignement de l'Europe à celui de l'«histoire nationale et européenne» et «des grandes caractéristiques géographiques de l'Union» (lire ci-dessous). Difficile dans ces conditions d'aider les élèves à

prendre conscience d'une culture commune aux Européens, culture qu'ils ont pourtant sous les yeux avec le patrimoine architectural et artistique par exemple. Difficile quand les grands phénomènes qui ont marqué le développement des sciences, des technologies, de mouvements sociaux ou sociétaux, restent entrevus par le seul bout de la lorgnette française alors qu'ils ont un sens pour tous en Europe et une dimension internationale.

«L'objet "espace européen" peut poser des problèmes car ce n'est pas un espace familial. Ceci est normal parce qu'il est à construire avec les élèves mais nécessite aussi que les enseignants se le construisent eux-mêmes» explique le géographe Pascal Clerc (lire p 18).

«L'espace européen est à construire avec les élèves mais nécessite aussi que les enseignants se le construisent eux-mêmes»

Une manière de poser la question du point de vue de la culture européenne des enseignants, mais aussi du point de vue de leur formation qui ne les prépare pas à intégrer cette dimension.

La chose ne semble donc pas facile de prime abord. Elle n'est pas non plus hors de portée, mais elle nécessite de l'initiative, de l'innovation et également du soutien et des ressources. A La Limouzinière en Loire-Atlantique, la classe CM1/CM2 de l'école Gaston Chaisac vit à l'heure européenne (lire p16/17). Avec l'appui de l'association *Euro école*, l'enseignante Valérie Trintignac a monté un projet de correspondance avec une école finlandaise. Les échanges ont pris des formes multiples, ce qui a permis au passage de travailler diverses compétences dans la transversalité dont le langage, et les élèves sont venus de Finlande avec leur maîtresse ce qui a donné lieu à la découverte, à la connaissance de l'autre et à sa reconnaissance dans le respect de ses différences. Autant de valeurs qui apportent également une dimension éducative.

En France, avec la masterisation de la formation d'enseignants la possibilité de faire des stages à l'étranger pour les PE2 ne risque-t-elle pas de disparaître ? De son côté, l'Union européenne a mis en place des dispositifs permettant aux étudiants de suivre une part de leur cursus dans un pays tiers (Erasmus) ou aux enseignants de construire des partenariats européens (Comenius) (lire p 16). Mais ses interventions en matière éducative ne dépassent pas le stade de la recommandation: mise en place du LMD, apprentissage de deux langues étrangères par exemple. Une communauté qui se fixe pour objectif de construire l'Europe de la connaissance ne gagnerait-elle pas en cohérence en fixant aussi des objectifs contraignants à ses membres en termes de démocratisation, de scolarisation obligatoire, d'égalité filles-garçons, de hausse du niveau général? En tout cas, pour enseigner l'Europe aux élèves, l'école, elle, ne doit pas s'abstenir.



Des programmes a minima

Les «nouveaux» programmes 2008 sont peu bavards sur l'Europe. Il s'agit d'enseigner une histoire «nationale», une géographie qui traite «en premier lieu de sujets à l'échelle locale et nationale», même s'il s'agit de «connaître les caractéristiques de la géographie de la France dans un cadre européen et mondial». Dans le détail, ce sont les thèmes du territoire, de la population et des transports qui doivent être replacés dans le cadre européen. En instruction civique et morale, et dans les dernières lignes de ces programmes, on trouve les symboles de l'U. E. (drapeau et hymne) et enfin, sans plus de précisions, «la diversité des cultures et le sens du projet politique de la construction européenne». Pourtant le socle commun de connaissances et de compétences promeut explicitement le partage d'une culture européenne par un enseignement «de l'histoire nationale et européenne» et «des grandes caractéristiques géographiques de l'U.E.» Enfin il assigne explicitement à l'enseignement des compétences civiques et sociales, le développement du sentiment d'appartenance à l'Union européenne.



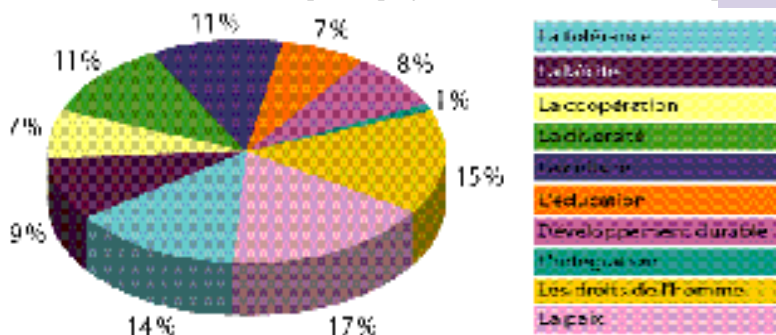
Comenius : partenaire particulier

«Renforcer la dimension européenne dans le domaine de l'éducation». Tel est l'objectif visé par l'action Comenius qui depuis 1995 offre aux écoles et aux enseignants la possibilité de construire des partenariats européens. Le projet qui poursuit les objectifs d'«améliorer la qualité de l'éducation et la formation des enseignants, de développer l'enseignement des langues, une citoyenneté active et de promouvoir l'usage des TICE» se décline en trois types d'activités. Les projets scolaires : En 2006 – 2007, plus de 35 000 élèves du primaire de différents pays ont travaillé ensemble sur l'environnement, l'art, l'image dans la publicité... Les assistants linguistiques : Chaque année, ils sont 170 à prendre en charge dans les écoles françaises l'enseignement d'une LVE et élaborer des projets culturels à dimension européenne. Les bourses de formation : Ces stages réunissent des groupes d'enseignants de toute l'Europe avec comme objectif de réinvestir dans des projets scolaires leurs nouvelles compétences (700 dossiers retenus sur 1500 cette année).

En quête d'information et de Tice

«Europe et éducation», quelles réalités pour les enseignants ? Curiosphère, le site éducatif de France 5 a enquêté auprès de 2 000 enseignants pour recueillir leurs attentes concernant l'enseignement aux questions européennes. Le sondage fait apparaître un déficit d'information sur les dispositifs européens comme Comenius (voir ci-dessus). 89% des enseignants estiment être mal informés sur les projets de coopération existants entre élèves ou écoles en Europe; 85 % d'entre eux disent aussi avoir un niveau d'information faible sur les programmes européens de formation continue. Pour les enseignants ayant participé à de tels projets, le taux de satisfaction atteint les 90%, même si plus de la moitié leur trouvent certaines lourdeurs administratives. Pour autant, ces échanges, permettent aux élèves de construire des nombreuses valeurs communes (voir ci-dessous). Enfin, les TICE participent à une meilleure information sur ces dispositifs mais également facilitent les coopérations entre élèves européens (échanges mail, Etwinning, visioconférence,...) Sur ce point, les enseignants du primaire reconnaissent utiliser peu ces outils. Ils invoquent notamment le manque d'opportunité (31%), le manque de temps (29%), le manque de formation (26%) et le manque d'équipement (14%).

Les 10 valeurs véhiculées par les projets éducatifs à dimension européenne



TERVETU

Traduction :

L'école publique Gaston Chaissac à La Limouzinière est une école rurale toute neuve au sud de Nantes. Mais les élèves de la classe de CM1 (6)- CM2 (18) et leur enseignante Valérie Trintignac sont ailleurs depuis plusieurs mois : ils vivent à l'heure européenne.

Tout est parti d'une idée de voyage en Europe, une idée de Valérie en lien avec une association départementale «Euro école»*, animée par des enseignants depuis plus de 20 ans pour, entre autres, «développer chez les enfants le sentiment d'appartenance à l'Europe», «découvrir d'autres modes de vie» et «motiver pour l'apprentissage des langues» grâce à la correspondance et aux échanges. Les classes européennes du projet sont regroupées la même semaine en Loire-Atlantique (Les Eur'Olympiades, soirée spectacle européen). Un stage annuel de préparation des projets était même conçu sous les auspices de l'inspection académique : «était», parce les activités de l'association ont été provisoirement suspendues, l'administration remettant en cause l'investissement des enseignants. A La Limouzinière (Loire-Atlantique), parents, élèves, municipalité ont décidé de poursuivre, mais plus modestement. L'école recevra les correspondants européens, mais il n'y aura pas de voyage à l'étranger : difficile de faire partir des enfants

LOA !

bienvenue !



d'âge primaire sans un minimum de garanties et de contrôles.

Des contacts avaient été pris avec l'Italie, l'Espagne, l'Autriche et la Finlande qui a répondu par la voix de Tuula Heikkinen, professeur de français à Espoo, la deuxième ville du pays. La correspondance scolaire a commencé par les présentations (un CD de portraits a été fabriqué). A 3000 kilomètres de distance, chaque classe s'est appliquée à expliquer son école, son village, sa région, son pays, l'Europe : les cours de géographie ont été mis à profit pour constituer des dossiers sur chaque thème ! Tout cela grâce aussi à Internet (et là, l'apprentissage des technologies a trouvé son utilité !)

Les enfants, très curieux, s'étonnent des différences : les langues, les heures d'école (de 8h à 13 heures), mais aussi la nourriture plus salée, le dîner tôt le soir, et le long hiver avec la lumière qui reste allumée à longueur de journée... Une habitude que les élèves finnois ont amenée en France selon les dires de leurs hôtes qui, en retour, ont dû expliquer pourquoi ils fermaient les volets le soir !

En effet, du 19 au 23 mai, les élèves de la Limouzinière ont accueilli 13 filles et un garçon, un peu plus âgés qu'eux (le cursus primaire s'achève un an plus tard). Communiquer a été facile, et pour cause : à 6 ans ils commencent la première langue (ici le français) et la seconde à 9 ans (l'anglais)... Les élèves français étaient motivés pour leur an-



glais et le lexique français/anglais/finnois de Valérie s'est bien enrichi.

Les élèves sont intarissables. *« Quand ils disent merci, ils font une petite révérence », « elles sont très grandes », « ils sont très gentils, ils nous disent que nos maisons sont belles », ou encore « elles ont beaucoup d'argent de poche », « un téléphone portable », « une carte bancaire ! », « oui mais chez eux, c'est beaucoup plus cher », un vrai cours d'économie sur la comparaison des niveaux de vie. Mais il y a aussi les points communs : mêmes vêtements, même musique par exemple.*

Les enseignantes comparent aussi les vies d'école et les pratiques. Tuula a été surprise des apprentissages amorcés dès la petite section. Toute l'année elles ont mené un travail concerté et préparé le séjour : découverte du bord de mer, visite de Nantes, cérémonie à la mairie avec échange des drapeaux nationaux. Lors de l'atelier d'arts plastiques, les élèves finnois ont réalisé une oeuvre à la manière de Gaston Chaissac (un peintre local). Il y a eu les chants en français et finnois, les rencontres



sportives (swingolf, badminton, base-ball). Le langage est à la base de tous les échanges et les élèves ont pu analyser ensemble toutes les subtilités. D'un côté la langue finnoise avec un alphabet un peu différent (un son ne s'écrit que d'une façon) et des intonations particulières (la voix ne baisse pas en fin de phrase). La langue française se distingue par ses nombreuses exceptions, ses conjugaisons... Les élèves ont soigné l'oral comme l'écrit, *« pour ne pas leur apprendre des choses fausses ».*

Le bilan est plus que positif : *« la mayonnaise a pris tout de suite », s'étonne encore Valérie qui cache mal son enthousiasme. « C'est une expérience très riche pour un petit village éloigné, certains élèves n'étaient jamais allés à Nantes ». Finalement « ce n'est peut-être pas plus mal que le voyage ne se soit pas fait tout de suite, cela a permis de dédramatiser »* et de préparer les enfants qui auront probablement l'occasion de partir au collège. Ce projet n'est pas à mener tous les ans et la prochaine fois ce sera avec un autre pays. Quant aux élèves, certains savent qu'ils ne pourront pas voyager en Europe maintenant, mais l'envie est restée : *« peut-être à mes 18 ans ».* Les élèves sont satisfaits : *« on l'a vécu, c'est mieux, c'est pas comme dans les livres ».* Mais déjà se prépare un autre voyage en *« compensation »*, bien moins loin – en Vendée – sur le thème de la vie au Moyen Age, un voyage dans le temps celui-là.

"<http://euro-ecole.org/>





Des situations qui parlent aux élèves

En vidéos

Comment devenir député au parlement européen ou comment vivent d'autres enfants en Europe ? En deux clics, la vidéo répond à ces questions. *Sphère Europe*, le service proposé par le site *Curiosphère* en partenariat avec le *Service audiovisuel de la Commission européenne* offre une animation pour les 7-11 ans expliquant les rouages des institutions européennes. *EduTube* présent sur *lesite.tv* constitue une vidéothèque multilingue de 9 000 oeuvres pour une utilisation en classe. Un service de traduction en ligne est également proposé.

En poésie

Le Sceren met à disposition des enseignants un recueil de poèmes représentatifs des États membres de l'Union européenne intitulé «*L'Europe en poésie*». Chaque texte, disponible en version originale et en traduction française, est accompagné d'une brève présentation de l'auteur. Ce recueil a pour ambition de mieux faire connaître l'Europe aux élèves. Il peut être une ressource exploitable par les enseignants.

Avec les langues vivantes

Primlangues.education, c'est le site de ressources du monde réel des langues vivantes européennes. A découvrir : textes réglementaires et officiels, abondante documentation pédagogique et linguistique, fiches documentaires. Une sitographie vers des sites commentés et classés par langue, développe les thèmes culturels inscrits au programme

Avec les TIC

Educnet est la référence en matière d'éducation aux questions européennes. Parce que l'Europe est un «*objet délicat et parfois complexe à conduire en histoire-géographie et en éducation civique*», *Educnet* offre des pistes pédagogiques utilisant les nouvelles technologies.

Enseigner l'Europe, cela est-il faisable avec les programmes actuels ?

Non. Si on regarde le domaine de la géographie, les contenus des six parties du programme de géographie, aucune ne porte spécifiquement sur l'Europe et l'U.E. Avec ma collègue M. Roumégous, nous avons écrit deux textes (publié en ligne sur le site *Cybergéo*) dénonçant ce programme. Quand on se dit à la fois qu'on est en 2009, que le programme vient d'être mis en place, qu'on vient de vivre un bouleversement avec l'élargissement de l'U.E., on ne peut qu'être consterné de voir ce programme centré sur la France. C'est un programme du passé, pas un programme d'aujourd'hui et surtout pas pour demain.

Est-ce la seule difficulté pour les enseignants ?

L'objet «*espace européen*» peut poser des problèmes car ce n'est pas un espace familier. Diverses enquêtes montrent en particulier que la partie orientale de l'Europe est mal connue. Ceci est normal parce qu'il est à construire avec les élèves mais nécessite aussi que les enseignants se le construisent pour eux-mêmes. Une vraie formation continue serait indispensable, mais elle n'existe quasiment plus. L'autre obstacle est lié à la fréquente confusion entre l'Europe et l'Union Européenne.

Comment permettre aux élèves de s'appropriier l'espace européen ?

On peut commencer par des sujets classiques, notamment les questions de repérages des espaces européens : repérages des États, des formes, des sous-ensembles, des limites de l'Europe. On peut aussi montrer, dans le cadre d'une vraie réflexion géographique, que l'espace de l'Europe du foot n'est pas celui de l'Union Européenne ou du continent européen. Il existe des «*Europes*», qui sont des constructions culturelles, variant selon les personnes, selon l'histoire. Il est important de le faire comprendre aux élèves : l'Europe n'est pas un espace dont la «*géographie*» aurait fixé des frontières pour toujours.



Pascal Clerc

Maître de conférences en géographie à l'université Lyon 1 - IUFM et membre de l'équipe EHGO (épistémologie et histoire de la géographie)

Ce peut être aussi l'occasion de transformer l'enseignement de la géographie en un ensemble d'interrogations (plus qu'un ensemble de réponses données par l'enseignant) et de faire qu'il implique plus fortement les élèves. Les questions européennes sont souvent très abstraites et complexes. Toute la difficulté est de les ramener à des situations qui «*parlent*» aux élèves, afin de faire le lien entre leur vie et cet espace européen. Prenons de nouveau l'exemple du football, ou du sport en général : on peut identifier des compétitions européennes, repérer les États qui y participent, détailler la composition d'une équipe pour connaître la nationalité des joueurs... C'est aussi ainsi, par des pratiques culturelles partagées, que se construit l'Europe. Dans le domaine de la circulation, on peut travailler à partir de la photographie des panneaux de départ d'un aéroport français : où vont les avions ? On repérera ainsi un espace aérien européen. C'est souvent le manque de temps, et parfois une vision très classique de la géographie, qui brident les enseignants.

Construire l'Europe éducative

Comment faire toucher du doigt la réalité de l'Europe aux élèves du primaire? L'histoire, le patrimoine, l'art, l'environnement, la vie quotidienne, les valeurs universelles... Autant de clefs de compréhension selon Philippe Joutard.

L'Europe a été construite avec en mémoire le traumatisme des deux guerres mondiales. Pour les enfants aujourd'hui, quels peuvent être les ressorts de l'Europe ?

Le souvenir des deux guerres continue de peser en raison de l'extermination des juifs et des tsiganes, des camps d'extermination. La disparition du dernier poilu a ravivé l'intérêt sur la cruauté de la première guerre mondiale, à travers la lecture ou la publication de lettres de soldats. L'importance de la Paix dans la construction européenne peut être aussi soulignée à travers les guerres qui ont secoué l'Europe centrale et les Balkans dans la période où sont nés les enfants du primaire. Je vois un autre ressort, la mondialisation dont on mesure les effets tout autour de soi. L'Europe peut aussi être un contrepoids à ce que l'on pourrait appeler une mondialisation sauvage.

Comment donner à des enfants du primaire un sens concret de l'Union européenne, faire naître un sentiment d'identité européenne ?

Au terme « identité » qui peut dénoter l'idée de fermeture, je préfère la notion d'appartenance. Ceci dit, l'éducation a un grand rôle à jouer car ce sentiment d'appartenance suppose ouverture d'esprit et clefs de compréhension. On peut y parvenir en montrant cette réalité autour de soi. Sur un marché, même si cela n'est pas uniquement vrai pour l'Europe, on peut parler de l'UE à partir de fruits et légumes qui viennent d'ailleurs. Dans les régions frontalières, si on étudie le milieu, on saisit très vite que la notion de frontière est toute relative. On peut aussi prendre en compte des réalisations européennes comme *Airbus*, ou encore *Arte* que l'on peut regarder aussi bien en Allemand qu'en Français. L'Internet est un moyen de faire voir concrètement l'Europe et le monde. Mais on peut aussi utiliser des pratiques plus classiques comme celle de la correspondance. En fait, l'enseignant doit faire preu-

ve d'une certaine imagination pédagogique parce que l'objectif est d'habituer les élèves à changer de regard.

Cela ne nécessite-t-il pas de travailler d'avantage sur l'idée d'une culture commune et, quels pourraient en être les fondements ?

Oui, tout à fait et ces fondements doivent reposer d'abord sur des valeurs. *Les Droits de l'Homme* que l'Europe s'efforce de mettre en application ; la solidarité et la protection sociale, même si elles restent parfois trop théoriques ; le respect des diversités qui correspond au vivre ensemble. Le second fondement repose sur le patrimoine et là aussi ce n'est pas trop compliqué. On peut travailler sur l'architecture, comparer la cathédrale de Reims à celle de Cologne, comparer les palais de la Renaissance en France et en Italie. On peut aussi partir de grands artistes européens ayant une dimension universelle, Léonard de Vinci par exemple.

Enseigner l'Europe suppose-t-il d'enseigner de nouvelles connaissances ?

On peut très bien enseigner l'Europe à partir des mêmes connaissances sans alourdir des programmes déjà bien chargés en ouvrant ces enseignements à une dimension européenne. Les grandes découvertes, les Lumières, l'industrialisation, les grandes migrations, la colonisation... on étudie tout à partir de la France mais cela a aussi un sens pour les autres pays européens et il faut le montrer. On pourrait aussi parler de la littérature, les contes d'Andersen, de Grimm, d'autres œuvres vues à l'école, renvoient à l'espace européen.

N'est-il pas paradoxal de vouloir construire l'Union européenne sans lui transférer les compétences en matière d'éducation ?

L'Europe a été construite uniquement par l'économie. La culture, l'éducation, le social ont été oubliés. Pour l'UE, le fait de ne



Entretien avec

Philippe
Joutard

Historien, ancien président de la commission d'experts pour les programmes 2002

pas fixer d'obligations comme elle le fait en matière économique, constitue une contradiction. L'Union prône une société de la connaissance, cela passe par une élévation des compétences et des connaissances dans l'ensemble de l'Europe. Or, si elle a mis en place des programmes comme Comenius ou Erasmus, pour le reste elle ne va pas au-delà de recommandations. L'Europe devrait fixer des obligations, en termes de démocratisation, de scolarisation obligatoire, d'égalité entre filles et garçons, de proportion d'élèves accédant à l'enseignement supérieur... et ces obligations pourraient devenir des conditions fixées aux Etats membres. Il faut construire une Europe éducative.

USEP

Du foot et un journal pour les 70 ans

Au moment où elle fête ses 70 ans, l'USEP lance une nouvelle revue scientifique. Le premier numéro en ligne sur le site explore la relation «Ecole» et «Sport» en interrogeant ce que génère cette rencontre en terme éducatif notamment.

Ce premier thème se nourrit de contributions d'auteurs dont celle du champion d'athlétisme Stéphane Diagana. Le prochain numéro est programmé pour novembre.

Afin de fêter son anniversaire, l'association a également organisé à travers toute la France de multiples rencontres sportives avec toujours la même envie d'ouvrir l'école aux parents et à tous les acteurs du sport. Au final, du 13 au 17 mai, l'USEP a fait bouger des milliers d'enfants. Ici, une randonnée et une course d'orientation, là, du hand ou du tennis, ailleurs de l'escrime ou des jeux de raquettes, autant d'événements où les militants bénévoles ont permis de faire vivre le «S» de sport tout en sensibilisant à l'éducation à la santé, au développement durable et solidaire.

Enfin, l'USEP vient de signer une convention de partenariat sur la pratique du football en milieu scolaire vient avec le ministère de l'éducation nationale, l'UNSS et la Fédération française de foot. Le texte prévoit notamment le développement de l'activité football dans le cadre de l'accompagnement éducatif et dans la lutte contre le racisme et les actes de violence. «*La formation des élèves aux différents rôles qu'ils occupent dans le monde sportif (joueur, arbitre, organisateur, spectateur) est un élément important de lutte contre l'incivilité et l'intolérance. Chacun de ces rôles nécessite l'acquisition de compétences et de valeurs qui participent à la formation des futurs citoyens*» explique la convention.



PATRIMOINE NATUREL

Concours photo

Dans le cadre du 13ème festival international de la photo animalière et de nature qui se tiendra à Montier-en-Der (Haute-Marne) du 19 au 22 novembre, un concours de photographies est organisé pour les jeunes de 8 à 18 ans. 5 thèmes ont été définis : Oiseaux et mammifères sauvages ; Autres animaux sauvages ; Paysages ; Monde végétal ; La nature en souffrance et, uniquement pour les groupes, un reportage de photos nature sur un seul et même sujet avec 5 photos au minimum et 15 au maximum.

Clôture des concours : 30 juin 2009.

www.festiphoto-montier.org

« On a toujours attendu plus de l'école qu'elle ne peut donner. Les Français ont la nostalgie d'une école idéale qui n'a jamais existé. La société française est relativement peu inégalitaire, mais à l'école les écarts sont très forts. Cela fait naître de la haine envers l'institution qui distribue les individus dans leurs destins sociaux. »

François Dubet

LES ENFANTS DE LA ZIQUE

Un nouveau livret « de toutes les couleurs »

«*De toutes les couleurs*». C'est le nom du nouveau livret de chansons proposé par le CNDP et les *Francofolies* de La Rochelle qui lancent la quinzième édition des *Enfants de la Zique*. Ce kit pédagogique en direction des écoles est conçu comme une opération de valorisation de la chanson francophone en classe. Les enseignants puiseront dans ces ressources une analyse de chants et des pistes d'exploitation avant tout pour une écoute active. Certains supports pourront également inspirer aux enseignants des activités vocales, d'écriture ou d'une autre forme artistique. Les CDDP mettent à disposition des enseignants le CD et le livret. Le site www.francofolies.fr offre des prolongements pédagogiques et des ressources complémentaires.

CINÉMA

Dossier pédagogique



A l'occasion d'un passage à la télévision du film «*Le voyage de Chihiro*» de Hayao Miyazaki, le scéren CNDP a mis en ligne un dossier pédagogique pour l'exploitation qui peut en être faite en classe. Ce dessin animé japonais, ours d'or à Berlin en 2001, est devenu un classique mais pose des difficultés aux enfants français. Les références culturelles échappent aux élèves (et, comme le dit le rédacteur, sûrement aux enseignants) notamment celles sur la religion shinto (le monde des esprits et des dieux du film). Ce document permet d'envisager différentes pistes de travail pour enrichir son visionnage.

<http://www.cndp.fr/ecole/> in Télédoc du 23 au 29 mai 2009

ORAL

Voyage avec les mots

«Explorez l'univers des mots et entraînez-vous à la compréhension orale», c'est le fil rouge du nouveau site mis en ligne par le scéren-CNDP en partenariat avec Rfi. Le site «Voyage avec les mots»* propose différentes entrées dans l'univers de la langue orale. Première d'entre elles, les définitions, reprises des chroniques, issues de l'émission *Les mots de l'actualité* produite par Yvan Amar et diffusée sur RFI. Une seconde, pas encore disponible, tourne autour de la réflexion sur la langue contient des entretiens avec

des spécialistes, des reportages, des témoignages. Une troisième a pour but de s'exercer, à l'aide du logiciel «Le Bon mot», à utiliser le mot juste au bon endroit.

A tout cela s'ajoute un concours, qui propose à chaque classe, du cycle 3 au lycée, de créer sa propre chronique autour d'un ou de plusieurs mots. Il s'agit d'en écrire le script mais aussi de l'enregistrer au format mp3 pour écoute. Une façon originale de travailler le vocabulaire en classe.

*www.voyageaveclesmots.cndp.fr



Elodie Pinto, jeune enseignante a mis en ligne son carnet de lecture de livres jeunesse*.

«**Q**ue lire aux élèves ?» c'est la question que s'est posée Elodie Pinto alors qu'elle était en stage en PE2 dans une école maternelle. La

littérature jeunesse est pléthorique, comment s'y retrouver? Elodie, reprenant l'idée des carnets de lecture pour les enfants, a alors décidé de réaliser un carnet de lecture professionnel. «J'ai lu des dizaines de livres et plutôt que de noter mes impressions sur un carnet, je l'ai fait au travers d'un blog ». L'outil informatique lui permettait à la fois d'organiser ses notes par cycles ou thèmes et aussi d'en faire profiter le plus grand nombre. «Je ne prétends pas être critique littéraire, je mets juste à disposition un travail qui me sert au quotidien dans ma classe.»

Un an après l'ouverture du blog, cette toute jeune enseignante a compulsé près de 450 ouvrages jeunesse. «J'en possède un quart», explique-t-elle. Pour le reste, elle a écumé les bibliothèques, les centres de ressources... «Mon blog, de fait, n'est pas consacré à l'actualité de l'édition jeunesse. Il m'arrive de feuilleter de vieux albums de l'école des loisirs et de les commenter.» Un livre par jour, c'est le rythme

que s'est, au départ, assigné Elodie. Mais elle avoue que depuis la rentrée, cela varie selon ses disponibilités. En effet, pour sa première année en tant que titulaire, Elodie a dû découvrir les joies de la direction d'école dans une école à 3 classes et demi (4 le matin, 3 l'après-midi) sans décharge et à 70 km de son domicile... Une situation qui ne lui permet pas toujours d'aller au bout de ses envies sur son blog et dans sa classe de MS/GS. Cependant, «mes notes de lecture m'ont permis de réellement choisir les livres que je propose aux enfants, de construire mes réseaux», raconte Elodie qui privilégie cette année la «lecture offerte» pour que ses élèves accèdent à une première culture littéraire. Cette croqueuse de livres jeunesse n'envisage pas d'arrêter tant que le blog lui sera utile... une bonne nouvelle pour ses lecteurs.

« Je lis au minimum deux albums par jour, c'est un moment privilégié que les enfants attendent ».

FESTIVAL CULTUREL

Zep'dit de Soyaux récompensé

Le second Forum des enseignants innovants et de l'innovation éducative a récompensé le festival Zep'dit de Soyaux. Ce festival qui se tient tous les 2 ans depuis 2000 a pour objectif de travailler les langages et de créer une



dynamique sur le quartier classé en Réseau ambition réussite. Coordinatrice Zep, Catherine Lavauzelle coordonne également l'organisation de la manifestation construite de façon collective avec tous les enseignants. Les 33 classes du RAR y participent et conduisent un projet culturel à l'année qu'elles valoriseront à travers un art du spectacle, lors des représentations de fin d'année. Pour la dernière édition intitulée «odyssée vers 2038», qui invitait les élèves à se pencher sur la trace et l'histoire, les classes ont pu mener durant l'année des projets tels que l'eau avec un travail sur les thermes de Chassenot, l'aménagement du territoire en lien avec le renouvellement urbain du quartier ou les relations humaines avec le club du troisième âge. De part la proximité de la ville de Soyaux avec Angoulême, l'image animée est au programme de la palette des arts du spectacle proposés tout comme le chant choral, la danse contemporaine, des vidéos... Même les classes de toutes petites sections s'investissent en produisant des bandes sons ou des décors pour les spectacles des autres. Les deux semaines de représentations ont cumulé en 12 jours près de 8 000 spectateurs ou participants, dans une ville de 10 000 habitants...

Lydie Buguet

*<http://laboitealivres.free.fr/>

Durant tout le mois de mai, l'outil informatique a intégré le quotidien des élèves des classes de CP-CE1 et CE1-CE2 de l'école de Thélus, dans le Pas-de-Calais. Cette école rurale, équipée sommairement de vieux matériel informatique, a bénéficié du prêt d'une des classes mobiles du département. Un serveur, une imprimante multifonction et 13 mini-portables ont ainsi été mis à disposition des élèves et de leurs enseignantes, Michèle Polus et Nathalie Lejeune, pour la réalisation d'un journal scolaire. Elles avaient déposé un projet en ce sens auprès de l'opération «*classe mobile 62*» lancée depuis un an, sous l'impulsion de David Ducrocq, conseiller pédagogique Tice. Partant du constat du manque évident et criant de matériel dans ce département rural, ce dispositif a pour ambition de faire équiper les écoles par les municipalités en montrant l'intérêt de l'ou-

Cette nouvelle expérience pédagogique a permis «une nouvelle façon de travailler avec les élèves»

util informatique. Après la réalisation de leur projet, les enseignantes se sont engagées ainsi à le promouvoir et le médiatiser, notamment en direction de la commune. Cette obligation qui conditionne le prêt de matériel et de ressources est faite pour contrebalancer le fait que «*les enseignants ne savent pas assez dire leurs réussites*» selon David Ducrocq.

En plus du prêt de matériel, les enseignantes ont également été accompagnés pendant toute la durée du projet, par Didier Leterme qui fait partie de la trentaine d'enseignants «*ressource en Tice*» du département. Il est intervenu à la fois en amont pour affiner le projet et également pendant sa réalisation en classe pour accompagner les enseignantes et leur fournir une aide logistique à chaque fois que le besoin s'en est fait sentir. Le manque de formation continue et le recours fréquent à l'autoformation sont soulevés par Michèle Polus et Nathalie Lejeune comme par David Ducrocq qui avait pensé à une formation en amont. Dans ce dispositif idéal, l'intégration d'une brève formation des enseignants intéressés 2 à 3 mois auparavant aurait permis «*une présentation du panel des possibles (site, journal, blog, correspondance...) pour affiner leur projet*».



Deux classes de CP-CE1 et CE1-CE2 de l'école de Thélus, dans le Pas-de-Calais, ont bénéficié du prêt d'une classe mobile informatique pour réaliser un projet de journal scolaire.

Les enseignantes se jugeaient «*totale- ment néophytes sur l'utilisation de l'outil informatique en classe*» d'où le choix d'un projet simple. Tout a débuté par une grande réunion de l'ensemble des

élèves des deux classes. Elle a permis de définir la thématique du journal, raconter l'année écoulée, les différents thèmes à aborder et la répartition des articles par groupes de deux élèves du même niveau de classe. Le travail mené en arts visuels sur différents peintres (Dubuffet, Miro, Van Gogh, Kandinsky et les peintures rupestres) a été prolongé par une recherche documentaire en vue de présenter chaque peintre en regard d'une peinture «*à la manière de*» réalisée par les élèves. Chaque binôme d'élèves a rédigé de façon manuscrite son texte avant de taper la version corrigée. Enfin, ce sont les enseignantes qui ont pris en charge la mise en page et l'impression du journal scolaire. Des

Ce dispositif a pour ambition de faire équiper les écoles par les municipalités en montrant l'intérêt de l'outil informatique.

tâches qu'elles délégueraient dorénavant aux élèves.

Cette nouvelle expérience pédagogique a permis aux enseignantes de «*découvrir une nouvelle façon de travailler avec les*

élèves» et également de trouver «*une motivation supplémentaire en fin d'année scolaire*». Michèle Polus et Nathalie Lejeune envisagent dorénavant de travailler au quotidien avec l'outil informatique dans l'ensemble de matières tout en poursuivant le journal scolaire. Et si leur séjour en classe de mer se réalise l'an prochain, elles souhaitent se lancer dans la réalisation d'un blog à destination des parents d'élèves. La survie de «*Thélus-Info*» est donc conditionnée à l'équipement en matériel informatique de l'école par le biais du plan de développement du numérique dans les écoles rurales.

En binômes, les élèves de l'école de Thélus finalisent leurs articles du journal scolaire.

Entretien

« Un formidable outil pour enrichir le cours »



David Ducrocq

Conseiller pédagogique départemental chargé des Tice du Pas-de-Calais

A la rentrée, 5000 écoles rurales sur les 25000 existantes vont être équipées en matériel informatique. Quelle palette d'activités sera rendue ainsi possible dans ces classes ?

La palette d'activités est très vaste, notamment pour les publications comme les journaux, les sites, les blogs... Auxquelles on peut ajouter les correspondances de classe à classe, les défis sur Internet... L'informatique est également au service des activités disciplinaires, c'est un formidable outil pour enrichir le cours. Son aspect multimodal permet de travailler le texte, l'image comme le son, ce qui parle peut-être un peu mieux à tous les enfants.

Quelles évolutions cet équipement peut-il amener dans le quotidien de la classe ?

Il amènera indéniablement un surcroît de motivation de la part des élèves, ce qui changera la dynamique de classe. Il rendra également possible une meilleure prise en compte des difficultés scolaires par son aspect multimodal et son utilisation

pour des exercices de systématisation par exemple. Lors des opérations que nous avons menées dans le département, nous avons constaté que les formes d'enseignement changent avec l'arrivée de l'équipement informatique. Il permet ainsi un enrichissement des pratiques pédagogiques.

Cet équipement nécessite-il un accompagnement et une formation ?

L'accompagnement et la formation sont indispensables. Tous les enseignants ne sont pas des spécialistes. La formation permet de percevoir les plus-values offertes par cet outil. L'accompagnement se situe en complément de la formation, il contribue à ancrer les nouvelles données apportées par l'outil dans la réalité de la classe dans pour s'en saisir au quotidien. Si l'accompagnement est absent, le risque est fort que les pratiques pédagogiques utilisant l'outil informatique demeurent limitées au même titre que les plus-values potentielles.

En ligne

Littérature

Vallect est un espace d'échange autour de la lecture personnelle. On peut y exprimer ses goûts, faire découvrir aux autres lecteurs ses trouvailles, télécharger et lire des livres électroniques (eBooks), voter ou bien encore lancer des défis à propos de son livre préféré.

<http://www.vallect.org>

Ressource

Framasoft est un réseau de sites web qui vise à diffuser et faire connaître auprès du plus large public des logiciels libres.

Astronomie

Stellarium est un logiciel de planétarium qui affiche un ciel réaliste en 3D, visible à l'oeil nu, aux jumelles ou avec un télescope.

<http://www.stellarium.org/fr/>

Suite logicielle libre

Le terrier d'AbulÉdu est une suite de logiciels libres destinés à l'éducation créés par des enseignants pour des enseignants avec la spécificité d'allers-retours développeur/enseignant.

Site web ou blog

Spip est un système de publication pour l'internet facile d'emploi qui permet un fonctionnement collectif.

<http://www.spip.net>

Espace numérique de travail

Prométhée est un Espace numérique de travail (ENT). Ce service en ligne est accessible depuis n'importe quel navigateur connecté à l'Internet. Il permet de s'informer, produire des documents, consulter des ressources, organiser son travail, communiquer, travailler seul ou en groupe...

<http://promethee.eu.org>

Graphisme

Tux Paint est un programme de dessin libre conçu pour les enfants âgés de 3 ans à 12 ans qui possède une interface simple à utiliser.

<http://www.tuxpaint.org/>

Indemnité de départ volontaire

La circulaire relative aux modalités de mise en œuvre de l'indemnité de départ volontaire, prévue par le décret n° 2008-368 du 17 avril 2008, est parue au BO du 28 mai 2009 (circulaire n° 2009-067 du 19 mai 2009). Il n'est pas possible d'en bénéficier si l'on est à moins de 5 ans de l'ouverture de ses droits à pension. La circulaire détaille les conditions dans lesquelles cette indemnité peut être attribuée, la procédure à suivre ainsi que son montant. Ce dernier est calculé à partir d'un plafond, qui représente 2 ans du salaire brut perçu l'année précédant la demande. L'inspecteur d'académie a la possibilité de fixer « librement » le montant de l'indemnité, à l'intérieur des limites suivantes :

Moins de 10 ans d'ancienneté : in-

demnité maximale = 50% du plafond
De 10 à 25 ans d'ancienneté : indemnité de 50 % à 100 % du plafond
Plus de 25 ans d'ancienneté : indemnité de 30% à 80% du plafond

GIPA : indemnité de «garantie individuelle de pouvoir d'achat»

Le décret 2009-567 du 20 mai 2009 renouvelle pour 2009 le dispositif de «rattrapage» mis en place pour compenser les pertes de pouvoir d'achat sur les 4 dernières années. Le SNUipp et la FSU ont contesté ce dispositif. La mise en place d'un tel mécanisme revient à accepter l'idée que les mesures concernant la valeur du point d'indice dans la fonction publique et les déroulements de carrière ne sont plus à eux seuls suffisants pour garantir le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Pour 2009, cette indemnité concerne la période comprise entre le 31/12/2004 et le 31/12/2008 et l'inflation retenue pour la même période est de +7,9 %.

$$\text{Indemnité GIPA} = [(52,7558 \times \text{indice } 2004) \times 1,079] - (54,6791 \times \text{indice } 2008)$$

Vous trouverez sur le site www.snuipp.fr/gipa un logiciel de calcul de cette indemnité.

GIPA (suite) : les assistants d'éducation aussi

La GIPA concerne également les agents non titulaires de droit public recrutés sur contrat à durée déterminée et employés de manière continue sur la période de référence par le même employeur public. En conséquence, tous les assistants d'éducation employés entre le 31/12/2004 et le 31/12/2008 dont les contrats ont été régulièrement renouvelés sans coupure peuvent y prétendre.

Infos services

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu au BO spécial n° 5 du 4 juin 2009
Code de l'éducation : Dispositions réglementaires du livre V du code de l'éducation (décrets en Conseil d'État et décrets)

Lu au BO n°23 du 4 mai 2009
Recrutement : Assistant de direction pour un centre de l'association « Les Fauvettes »

Lu au BO n° 22 du 28 mai 2009
Indemnité de départ volontaire ; Missions des IA et IEN ; Poste vacant CNED Toulouse ; Postes vacants UNSS ; Nomination médiateur académique Nancy-Metz.

Lu au BO n° 21 du 21 mai 2009
Encart : préparation de la rentrée 2009

Lu au BO n° 20 du 14 mai 2009
Mutations des personnels de direction ; Postes vacants directeur UPR pénitentiaire Strasbourg, Dijon, Paris et Lyon.

Lu au BO n° 19 du 7 mai 2009
Plan espoir banlieues

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Questions/Réponses

L'IA m'impose de faire dès maintenant ma demande de mise à la retraite pour la rentrée de septembre 2010. Est-ce légal ?

Non. L'article D1 du code des pensions prévoit que «La demande d'admission à la retraite du fonctionnaire ou du militaire doit être adressée au ministre ou à son délégué par la voie hiérarchique, au moins six mois avant la date à laquelle il souhaite cesser son activité. Il en est accusé réception.» Par ailleurs, la jurisprudence considère qu'il est possible de subordonner sa demande de mise à la retraite à une condition suspensive (par exemple avancement d'échelon, passage dans la hors-classe, information préalable) car la mise à la retraite est subordonnée à une demande claire et sans réserve.

Je dois accoucher de mon premier enfant au 1er août. Est-il possible de bénéficier du report du congé prénatal ?

Oui. Le congé prénatal peut être réduit, à la demande et avec avis médical, à 3 semaines minimum. Le congé postnatal est allongé d'autant (article L 331-4-1 du Code de la sécurité sociale).

J'effectue des heures supplémentaires le soir après la classe au titre des activités péri-éducatives. Ces heures sont-elles défiscalisées ?

Non. Ces heures sont rémunérées conformément au décret 90-807 du 11 septembre 1990 qui n'entre pas dans le champ d'application de la loi n° 2007-1223 du 20 août 2007 relative à la défiscalisation des heures supplémentaires.

Changement de programmes au Royaume Uni

Une consultation est lancée outre Manche sur la réforme de l'enseignement : de nouvelles priorités au côté des fondamentaux.

Le Royaume-Uni se lance dans une importante réforme de l'enseignement primaire. Depuis plusieurs mois la polémique s'est intensifiée dans un pays où le système scolaire est marqué par la compétition entre écoles. Plusieurs rapports (voir FSC n°327) ont montré que le pilotage du système par des évaluations sommatives régulières, accompagnées d'un «*retour aux fondamentaux*» ne donnait pas les résultats escomptés, bien au contraire. «*L'éducation et dans une certaine mesure les vies des jeunes Anglais sont appauvries s'ils reçoivent une éducation aussi déficiente*» a même déclaré le professeur Alexander, auteur de l'un des rapports. C'est dans ce contexte que le gouvernement a chargé sir Jim Rose, avec l'appui de l'Autorité des qualifications et du curriculum de proposer des pistes de réforme et des recommandations. A partir de ce travail, qui a pris l'avis de «*milliers d'enseignants, de parents et d'experts*», et qui s'est appuyé sur les résultats de la recherche, le gouvernement propose à la consultation publique un texte qui introduit de profonds changements. La consultation (depuis le 30 avril jusqu'au 24 juillet) est ouverte à tous sur le site du ministère de l'éducation. Le projet est introduit par les 3 buts assignés au système éducatif : faire que les jeunes deviennent «*des per-*

sonnes qui aiment apprendre, qui progressent et qui réussissent, des individus confiants aptes à mener dans la sécurité des vies saines et pleines, des citoyens responsables qui contribuent positivement à la marche de la société». Le projet se concentre sur les quatre «*fondamentaux*» définis par les nouveaux vocables «*littéracie et mathémacie*» auxquels se rajoutent l'usage des TIC et les compétences «*d'apprentissage, de pensée, personnelles, émotionnelles et sociales*». Le programme est décomposé en 6 «*aires d'apprentissage*», à caractère obligatoire : les arts ; l'anglais, la communication et les langues ; l'histoire, la géographie et le social ; les mathématiques ; le développement physique, la santé et le bien-être ; les sciences et la technologie. Un 7ème point, l'éducation religieuse, n'est pas obligatoire. Un des plus importants changements est la promotion au rang des disciplines obligatoires de la nouvelle aire PSHE, *Personal, Social, Health and Economic*, (ci-dessous). Enfin, le projet propose de définir précisément les compétences attendues à la fin des 3 «*cycles*» (les key stages), à 7, 9 et 11 ans. Principale raison invoquée, disposer de repères fiables pour accueillir dans le second cycle des élèves à besoins particuliers. Les nouveaux programmes sont censés amener les élèves «*vers la passion*



d'apprendre, maintenant et tout au long de leur vie», permettre aux professionnels d'adapter leur enseignement à leurs élèves et aux particularités locales, aider les parents à être plus investis. Ils ont l'ambition de construire un pont «*entre l'apprentissage des élèves à l'école et leurs intérêts au-delà de l'école*».

Les syndicats enseignants ont réagi plutôt positivement à la consultation gouvernementale. Ils proposent des contributions officielles et ouvrent leurs sites aux commentaires des internautes.

Daniel Labaquère

*Une nouvelle « discipline » : PSHE**

Cette nouvelle discipline, «*compétences personnelles, sociales, économiques et de santé*», doit aider les jeunes à faire face aux «*questions de la vraie vie qui se posent à eux et qui sont centrales pour leur bien-être*» : nutrition et activité physique ; drogues, alcool et tabac ; sexe et relations affectives santé émotionnelle et bien-être ; sécurité, carrière et apprentissage tout au long de la vie ; finances personnelles. Le projet rend cet enseignement obligatoire tout en laissant le droit aux familles de refuser les cours d'éducation sexuelle et affective. Néanmoins il entend ouvrir un débat avec «*les écoles, les familles, les enfants et les jeunes, les groupes religieux, les partenaires sociaux pour construire un consensus et trouver des solutions*». A l'école primaire, la santé, le développement physique et le bien-être seront pour l'instant les sujets obligatoires.

*PSHE pour *Personal, Social, Health and Economic education*. Le projet lance un appel d'offre pour trouver un nom qui convienne mieux.

Le NUT répond

Il n'a fallu que quelques jours au NUT (*National Union of Teachers*) pour peaufiner une réponse de 83 pages*. Si certains thèmes sont propres au Royaume-Uni (enseignement religieux, respect des communautés ethniques dans les politiques des écoles...) la plupart sont familiers aux syndicats français (évaluation, nombre d'enseignants, moyens, formation continue...) Le NUT insiste fortement sur la question des évaluations : nécessité d'abolir les classements des établissements, d'abandonner le pilotage de l'enseignement par des évaluations sommatives, de privilégier leur utilité pour les élèves comme pour les enseignants... On voit que des 2 côtés de la Manche, les débats sont les mêmes !

*<http://www.teachers.org.uk/> (education, puis primaire)

LITTÉRATURE JEUNESSE

Bandes dessinées d'été

De quelques bulles pour mieux buller

MES VOISINS LES YAMADA : H. Ishii - Delcourt 2009 (15 €) Dès 12 ans

Voici, au quotidien, la saga piquante des Yamada, une famille japonaise typique qui rappelle par bien des côtés les nôtres.

Papa, la quarantaine, est un travailleur nippon modèle qui apprécie son petit confort et plane un peu au-dessus des démêlés familiaux. Maman, elle, n'est motivée ni par le travail, ni par les tâches ménagères et du côté cuisine c'est l'équivalent de jambon-purée ou pizza congelée.

Nonoko, le jeune fils, préfère nettement les copains, les jeux vidéos et les mangas aux devoirs scolaires. La petite dernière, elle, est pleine d'espièglerie. Enfin, Shige, la grand-mère se mêle de tout et n'a pas la langue dans sa poche...

Proche de la Mafalda argentine et des Peanuts américains, *Mes voisins les Yamada* qui a engendré un dessin animé, croque avec humour la société japonaise. L'auteur épingle de nombreux traits culturels et politiques avec un brin de caricature mais aucune méchanceté. Côté dessin, quelques traits lui suffisent pour créer des visages et des attitudes drôles et pleins de vie.



LES AVENTURES DE MEGAMON-SIEUR, T1 : L'attaque des Ploutes – T2: Y'en a marre des fioulpes : M. Desbat, Lito (9€) 10 ans

Luon est une ville étonnante: les maisons y ont un cerveau et tentent de résister aux promoteurs, comme à l'urbanisation galopante.

C'est là que vit *Mégamonsieur*, un petit

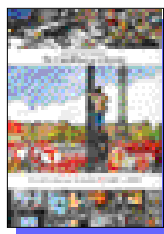
bonhomme vêtu d'un tricot jaune et d'une cape rouge comme un *Superman*. Il rêve de sauver le monde en buvant du thé issu du commerce équitable. Pendant ce temps, c'est l'horreur quotidienne dans l'usine de poulets transgéniques de la zone industrielle. Quelques volatiles s'échappent et mutent : ils deviennent d'énormes oiseaux carnassiers appelés *Ploutes*. En ville, ils sèment la terreur dévorant les gens à belles dents! Mais c'est compter sans *Mégamonsieur* qui a le pouvoir de dialoguer avec les maisons de Luon et en viendra à bout!

Dans le Tome 2, on retrouve *Mégamonsieur*, son copain *Hatman* et *Mauve* la journaliste. Ils vont mettre fin au trafic de l'affreux *Brut*, un exploitant pétrolier. *Brut* modifie les génomes des poulpes de mer pour les transformer en mutants dévoreurs de pétrole afin d'approvisionner sa raffinerie géante.

Mégamonsieur, naïf et touchant, met son idéalisme au service de grandes causes écologiques. A travers un regard teinté d'humour et un texte truffé de jeux de mots, l'auteur aborde des thèmes essentiels : utilisation d'OGM, mutations génétiques, cynisme des multinationales de l'agro-alimentaire, pollution...

UN RAT À TRAVERS LE SIÈCLE – T1 1917/ 1948 : «Entre Lénine, le jazz et le Troisième homme» ; T2 1948/ 2008 : «De Casablanca à Kyoto» – M. Herrenberger – Minédition (14,50€) 15 ans et +

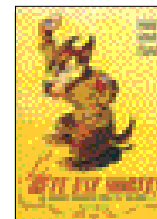
En 1917, pendant la révolution russe, un rat s'enfuit, enfermé dans une malle à destination de Paris. Il va voyager d'un pays à l'autre, d'une année à l'autre, tout au



long du siècle. De Lénine au *Troisième Homme* d'Orson Wells, de Paris à New York, de Vienne à Berlin, des joies du jazz aux bombardements de la guerre, il croise Giacometti, James Joyce, Picasso, Hopper, Billy Wilder et bien d'autres à travers le temps et l'histoire... C'est à Casablanca, avec Humphrey Bogart, que débute le second Tome. Notre rat nous mène dans le Paris d'après-guerre, au Ritz avec Hemingway, au Café de Flore à la rencontre de Sartre, de Camus, de Barthes. Mai 68 ; Dubsek à Prague ; le Vietnam ; La chute du mur de Berlin ; Le commandant Massoud ; Le calme d'un jardin de pierres à Kyoto, avant l'apocalypse du 11 septembre... Débordant d'allusions, de clin d'œil aux célébrités et aux événements de l'époque, qu'ils soient du monde des arts ou de la politique, enrichie d'illustrations travaillées à partir de photographies, cette oeuvre insolite est remarquable, incontournable !

LA BÊTE EST MORTE, J. Zimmermann, ill. Calvo – Gallimard 2009 (26 €) 12 ans & +

Bande dessinée fascinante, publiée en 2 fascicules entre 1944-1945. Un grand père écureuil y raconte la Seconde Guerre mondiale et la chute d'Hitler, sous la forme d'une satire animalière.



Chaque peuple impliqué est représenté par un groupe animal : les Anglais sont des dogs, les Américains des bisons, les Japonais...des singes jaunes . Si les Français sont des lapins, De Gaulle est «la cigogne nationale»; les soviétiques sont des ours polaires conduits par «le grand ours» Staline. Des loups représentent les Allemands et leur chef, le grand loup hystérique, est la copie conforme d'Hitler... Si les enjeux des alliances et les stratégies sont mis en évidence, on remarquera deux absences : la France de Vichy et la Déportation, enfer encore sous-estimé à l'époque. Au-delà de l'intérêt historique de cet album, le dessin est une merveille d'expressivité, aussi admirable que le travail d'Art Spiegelman avec Maus. Enfin cette BD est rééditée : elle n'a pas pris une ride, elle est indispensable .

Marie-Claire Plume

Cf. autres titre BD sur www.snuipp.fr

Leur avis

*Christine Albanel,
ministre de la culture*

«La loi est là pour rappeler des règles car le piratage nous menace d'un désert culturel à terme (...) La liberté sur Internet existe et nous devons la défendre, mais la liberté pour les auteurs, les musiciens, les créateurs d'être rémunérés pour leur travail existe aussi.»

*Artistes contre la loi**

«Cette loi est (...) un rendez-vous manqué. (...) Ne constituant qu'une ultime et vaine tentative d'éradiquer le piratage par la sanction, sans se soucier de créer une offre de téléchargement légale, abordable et ouverte sur Internet, elle ne répond à aucun des défis aujourd'hui posés par les nouvelles technologies.»

*Artistes pour la loi***

«Le droit d'auteur est un droit de l'homme. Ce n'est pas parce que les PDG des nouvelles multinationales portent des jeans et des tee-shirts que leur âpreté et leur cupidité est moindre. Pour être cool en apparence, le capitalisme numérique n'en est pas moins sauvagement prédateur!»

*Éric Rochant,
cinéaste*

«D'autres artistes s'inquiètent du manque à gagner, voire du vol dont ils seraient les victimes du fait de ce qu'on appelle le piratage. Sans être tout à fait certain que ce manque à gagner soit avéré, car c'est bien mal comprendre le phénomène du téléchargement que de croire qu'il se substitue simplement à l'achat.»

(*) Chantal Akerman, Christophe Honoré, Jean-Pierre Limosin, Zina Modiano, Gaël Morel, Victoria Abril, Catherine Deneuve, Louis Garrel, Yann Gonzalez, Clotilde Hesme, Chiara Mastroianni, Agathe Berman et Paulo Branco

(**) Pierre Arditi, Juliette Gréco, Maxime Le Forestier, Bernard Murat et Michel Piccoli

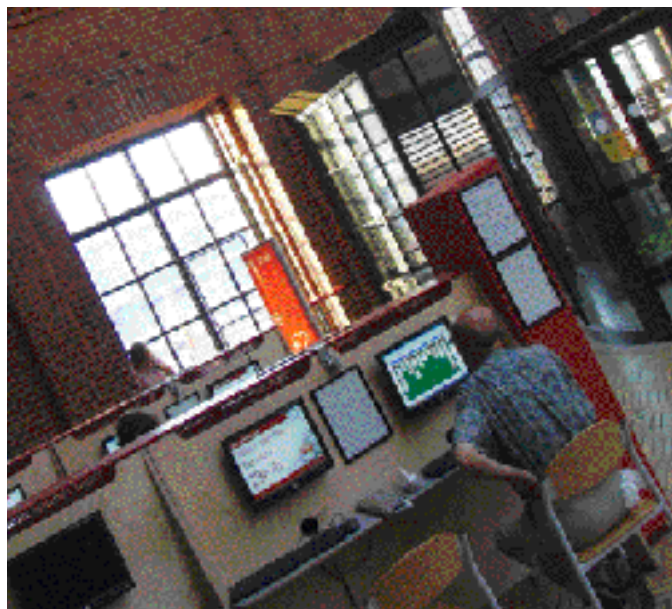
L'internet sous Hadopi

La coupure administrative d'Internet, remède miracle au piratage ?

L'application de la loi «*création et Internet*», finalement adoptée par le parlement en seconde lecture, dépend encore de son examen par le Conseil constitutionnel. Cette loi crée une Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi). Composée de neuf membres nommés par décret, l'Hadopi a pour mission d'assurer la «*protection des œuvres auxquelles est attaché un droit d'auteur*» (*).

Une «*riposte graduée*» est mise en place: envoi de deux courriers (courriel puis recommandé) avant une suspension de l'accès à internet pour une durée de 2 mois à un an.

Curieusement, le texte de loi sanctionne une nouvelle infraction créée ad hoc, le «*défaut de sécurisation de connexion*». Le titulaire de l'abonnement Internet ne sera donc pas sanctionné pour avoir téléchargé illégalement tel disque ou tel film mais pour ne pas avoir sécurisé sa connexion qui aura servi à ce type de téléchargement. La loi crée une présomption de responsabilité pesant sur le titulaire de l'abonnement Internet servant à télécharger des œuvres protégées. Dès lors qu'un agent assermenté constate que l'adresse IP correspondant à cet abonnement est utilisée pour télécharger un contenu protégé, Hadopi lance le processus sans qu'à aucun moment l'abonné ne soit informé du contenu protégé qu'il est supposé avoir téléchargé. Ce simple constat fait par un agent assermenté suffit pour établir la responsabilité du titulaire de l'abonnement. Pour contester cette responsabilité, il faut établir le piratage par un tiers de son accès Internet,



(chose quasi impossible à prouver mais possible à réaliser notamment sur les réseaux wifi domestiques), il faut un cas de force majeure ou bien il faut installer un logiciel homologué de surveillance pour l'abonnement.

De son côté, malgré les pressions du gouvernement français, le Parlement européen vient d'adopter un amendement qui rend obligatoire une décision judiciaire avant toute atteinte à un droit fondamental. L'Hadopi étant une instance administrative et l'accès à Internet étant un droit fondamental pour l'Union européenne, cet amendement s'oppose à l'application de la loi «*création et internet*».

Enfin, les moyens techniques permettant d'échapper aux poursuites, comme les logiciels d'anonymisation et de chiffrement des connexions, sont déjà en téléchargement libre sur internet.

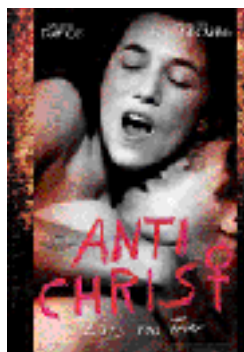
Arnaud Malaisé

(*) Les œuvres protégées sont la musique, les logiciels ou les films soumis aux droits d'auteur. Télécharger n'est pas illégal en soi, le document peut être dans le domaine public ou l'auteur peut avoir renoncé à ses droits (licence creative commons).

CINÉMA

Antichrist

Ce qui change avec ce film, c'est que Lars von Trier n'est plus ironique. Dans tous ses films des dernières années il pratiquait la mise à distance, la mise en question. Sur le récit, les décors, la direction d'acteurs, il ne cessait de se poser en démiurge, en cinéaste à qui on ne la fait pas. Et c'était toujours vertigineux : dans la comédie modeste (Le direktor), le mélo débridé (Dancing in the Dark), ou la construction sophistiquée (Manderlay). Apparemment pour des raisons psychologiques (on parle de dépression) il a perdu tout recul sur son propos et il balance sans aucun filtre ses fantasmes, ses peurs, sa misogynie. Le film est donc plutôt antipathique, parce qu'il raconte tranquillement la lutte d'un homme idéal contre une femme perverse, le triomphe d'un cow-boy sur les mensonges tordus de sa compagne. Tout cela sans la moindre distance, justement. Le triomphe final (et dégoûtant) du cow-boy donne une telle satisfaction au cinéaste qu'il laisse apparaître des dizaines de femmes pour le saluer, auxquelles il prend la précaution de flouter le visage. Enfin elles n'ont plus d'yeux pour nous regarder ! Tout cela pourrait disqualifier le film si Lars von Trier, déprimé, misogynne ou tout ce qu'on voudra, n'était pas l'un des plus grands cinéastes vivants et si son talent de cinéaste avait disparu avec sa lucidité. Or on n'a pas vu depuis très longtemps des images aussi belles, on n'a pas vu depuis très longtemps des inter-



rogations aussi fortes sur le deuil, le mensonge, la manipulation, l'animalité. On n'a pas filmé depuis très longtemps des visages, et des angoisses, avec une telle acuité. On oserait presque dire que ce n'est pas Charlotte Gainsbourg qui méritait le Prix d'Interprétation, que c'était plutôt Lars von Trier qui méritait le prix du plus grand filmeur de visage de femme. Alors qu'on vient de dire qu'il finissait par faire disparaître ces mêmes visages. Qu'on comprenne bien qu'il y a dans ce film des scènes impossibles à regarder (peut-être cinq ou sept minutes sur l'heure et demie que dure le film, soit les mutilations diverses que l'auteur inflige à ses personnages), que le délire malfaisant qui amène à ces mutilations frôle le ridicule sans jamais y tomber, que l'invraisemblance du récit éclate à tout moment. Mais la montée du conflit a la force d'Hitchcock, le raffinement de la cruauté a quelque chose de stupéfiant. On assiste au cauchemar en direct d'un immense cinéaste, et, comme tous les cauchemars, ça ne sent pas très bon. Et ce n'est pas vraiment cohérent. Mais qui a jamais réalisé un film de cet acabit ? Je cherche encore...

René Marx

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

MUSIQUE

Havane et bonne fortune

« Omara Portuando, la diva cubaine, fête ses soixante ans de carrière. «Gracias» est sorti pour l'occasion, cinquante ans après son premier album. Celle qui chanta aux côtés de Nat King Cole sur la scène du Tropicana à la Havane, enregistra quelques années plus tard Buena Vista Social Club avec Compay Segundo et Ibrahim Ferrer. Elle est ainsi lancée définitivement sur la scène internationale. «Gracias» est un joli florilège de

standards, swing tendre et passionné. Roberto Fonseca est au piano, Swami Jr à la guitare, Chico Buarque, Richard Bona prêtent leurs voix.

Soname ou Bonne Fortune fuit Lhassa, ses persécutions, à seize ans pour rejoindre l'Inde et quelques temps plus tard le Royaume-Uni. Une atmosphère des hauts plateaux, très indienne dans ses accompagnements aux percussions. Une tradition revisitée d'autant plus forte que la voix reste nue.

Laure Gandebeuf

Omara: Gracias World Village
Soname: Plateau World Village
Concerts: Omara Portuando, le 21 juillet 2009 à Barcelonnette le 29 juillet à Lyon, le 03 août à Marciac, le 5 août à Sète, le 7 août à Excevenex (74)

L'AGENDA

GFEN : des vacances studieuses

Le Groupe français d'éducation nouvelle organise plusieurs stages début juillet, «Pour que la maternelle fasse école» à Besançon, «Ecrire aujourd'hui» à Toulouse, «La création dans tous ses états, tous les états de la création» à Genevilliers. D'autre part se tiendront du 16 au 20 juillet à Ciney (Belgique) les 3èmes rencontres du LIEN «La société, notre horizon de responsabilité» et les 26 et 27 août à Lucé (28), les journées de préparation de la rentrée sur les apprentissages solidaires.

Filles et garçons, où en sommes-nous ?

Ces journées nationales d'études sont organisées les 19 et 20 juin à Paris (Lycée Jean Lurçat, 13ème) par le CLIMOPE, le comité de liaison des mouvements pédagogiques et d'orientation. Sont prévus des ateliers, des moments de construction collective et de mutualisation, autour des interventions d'Isabelle Collet, de Geneviève Pezeu et Jean-Louis Auduc.

Colloque national 2009 de l'AGEEM

Cette 82ème manifestation nationale se tiendra à Hyères du 1er au 3 juillet. Pour préparer ce rendez-vous, le guide «L'école maternelle, l'école de tous les langages» est disponible en téléchargement sur le site de l'AGEEM.

ICEM - Pédagogie Freinet

Le thème du 49ème congrès de l'ICEM-Pédagogie Freinet est «UNE école pour quelle société : Pédagogie Freinet, droits de l'enfant et méthode naturelle». Il se déroulera à Strasbourg du 21 au 24 août.

CRAP - Cahier pédagogiques

Les rencontres 2009 «Enseigner, un métier à réinventer» se tiendront du 18 au 24 août à Boutx-Le-Mourti (au cœur des Pyrénées). Cinq «ateliers thèmes» et autant d'«ateliers d'activités» rythmeront cette semaine sur un métier en pleine mutation, autour du faire-apprendre, de la transmission d'une culture et de valeurs, de l'accompagnement des élèves dans leur parcours.

Qu'a-t-on appris des ZEP ?

Quel bilan dressez-vous des politiques d'éducation prioritaire depuis 1981 ?

Le bilan des ZEP est mal connu. On manque d'évaluations. Quatre formules se sont succédé depuis 1981 et ce qu'on sait c'est qu'elles n'ont pas apporté les résultats espérés en terme de réduction des inégalités sociales. Le message d'Alain Savary ne s'est pas transformé en résultats des élèves. Les évaluations PISA nous montrent même qu'en réponse à l'utopie républicaine, à la philosophie de la création d'un citoyen bien formé, notre école ne donne pas des résultats satisfaisants, loin de là.

Comment expliquer ces résultats ?

On n'a pas trouvé une formule qui enrôle tous les professionnels concernés, pas seulement les enseignants mais aussi le reste du système dans son épaisseur – inspecteurs et bureaux – dans une orientation commune du travail. Car si l'appareil scolaire est centralisé, que fait l'institution à tous les niveaux pour soutenir les enseignants qui sont mis devant de nouveaux enjeux ? A chaque étape de l'évolution des ZEP, les conditions ont été changées mais les moyens techniques donnés aux acteurs n'ont jamais été réellement travaillés. Cette question de la technicité de l'acte d'enseigner n'a pas été mise au centre des politiques ; or elle aurait dû l'être pour concrétiser la philosophie. Lydie Heurdière a montré dans sa thèse (*Vingt ans de politique d'éducation prioritaire dans trois départements français, dec 2008*) que cette question a été éludée et déléguée par les cadres aux personnels de terrain.

Les ZEP en tant que lieu d'innovation pédagogique ne seraient-elles qu'un mythe ?

Non, ce ne sont pas que des mots. Les politiques d'éducation prioritaire ont donné l'occasion aux enseignants de faire autrement et il existe beaucoup d'initiatives sur le terrain.



Françoise Lorcerie

« La présence des enseignants référents oblige les personnels des établissements et des écoles à se poser des questions pédagogiques. »

Le problème c'est l'absence d'évaluation. Quel impact ces innovations ont-elles sur les parcours scolaires ? Quelle correction pourrait-on y apporter ? Une innovation, ça s'accompagne, ça se discute, ça se rationalise. Qu'a-t-on appris des ces expériences ? On peut citer le rapport Moisan-Simon paru en 1997 sur les déterminants de la réussite scolaire en ZEP, le rapport de l'inspection générale coordonné par Anne Armand et Béatrice Gille d'octobre 2006 sur la contribution de l'éducation prioritaire à l'égalité des chances des élèves. Mais c'est trop peu. Le système n'a pas su capitaliser ce qui s'est passé en ZEP.

Quel regard portez-vous sur les derniers dispositifs mis en place ?

De l'avis des praticiens, la mise en place des Réseaux ambition réussite accompagnée de l'arrivée d'enseignants supplémentaires dits «enseignants référents» est une décision intéressante. La présence de ces maîtres oblige les personnels des établissements et des écoles à se poser des questions pédagogiques. Et là où ces enseignants peuvent travailler, ils font des choses. Les chefs d'établissement sont satisfaits. Changeront-ils les manières de faire en profondeur ? Je crains que non, car cette impulsion reste à une échelle trop réduite et sans coordination. En ce qui concerne les Projets de réussite éducative (PRE), l'idée que

Chargée de recherche au CNRS, auteure de L'École et le défi ethnique, Paris, éditions ESF & INRP, 2003

l'école peut et doit se coordonner avec ses partenaires est essentielle. Une évaluation du dispositif est actuellement en cours. Cette enquête, précipitée, donnera-t-elle des pistes ? On peut l'espérer.

Quels sont les leviers sur lesquels il faudrait agir ?

Plutôt que de considérer les ZEP comme des «pauvres zones» marginales, il serait temps qu'elles engagent le système dans sa globalité. Je plaide pour la mise en place de Recherches/actions au niveau des établissements et des écoles pour repérer les problèmes et tenter d'agir dessus. Ces recherches doivent s'envisager dans la durée et associer chercheurs, inspecteurs et personnels des ZEP. Les équipes sont trop seules face à leurs difficultés. L'Observatoire des zones prioritaires (OZP) le dit depuis longtemps. Les recherches en sciences de l'éducation, comme l'a écrit Antoine Prost, ont sous-estimé les échanges entre enseignants et enseignés. Il faut libérer les initiatives pédagogiques des acteurs tout en les analysant. La liberté pédagogique laissée aux enseignants est une manière bien commode de se désintéresser du problème. Malheureusement la suppression des IUFM montre bien que l'acte pédagogique est envisagé de manière idéologique. A cette liberté pédagogique je préfère l'idée d'une responsabilité pédagogique, la responsabilité des apprentissages.

Propos recueillis par Lydie Buguet